

LES DEUX PALAIS

Le Magazine de la Présidence

Année 2013 - Trimestre 1 - N° 0000

■ Climat des affaires

Nette progression du Togo,
mais l'élève peut mieux faire

ECONOMIE DE PROXIMITE : PARTAGER LES FRUITS DE LA CROISSANCE

TOGO, UN CORRIDOR...
POUR UNE CROISSANCE
A DEUX CHIFFRES

INTERNATIONAL
LE TOGO DE NOUVEAU
AU PERCHOIR DU CONSEIL
DE SECURITE EN MAI 2013

Y A-T-IL UN LIEN ENTRE
L'ART ET LE POUVOIR
POLITIQUE ?



Les grottes d'hier à aujourd'hui

Site servant de refuge aux populations, et également de sanctuaire religieux au 18^{ème} siècle, les grottes de Nok dans la région des savanes étaient organisées autour d'une salle de conseil, de dortoirs, de greniers et de caches d'armes : de quoi soutenir un siège durant plusieurs semaines.

Aujourd'hui, c'est un endroit fort prisé des touristes et des passionnés d'Histoire.

Trait d'union

SOMMAIRE

- 4** RELANCE ECONOMIQUE
TOGO, UN CORRIDOR... POUR UNE
CROISSANCE A DEUX CHIFFRES
- 8** ENJEUX DIPLOMATIQUES
CHRONIQUES DE VOYAGES
COOPERATION SUD-SUD, UN AXE MAJEUR DE
LA DIPLOMATIE TOGOLAISE
- 12** FEUILLE DE ROUTE DU GOUVERNEMENT
LE QUATRIEME PILIER : ECONOMIE DE PROXIMITE
ACCELERER LA CROISSANCE ET EN PARTAGER
LES FRUITS
- 21** INTERNATIONAL
CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES
LE TOGO DE NOUVEAU AU PERCHOIR EN MAI
2013...DES DEFIS EN PERSPECTIVE
- 26** CLIMAT DES AFFAIRES
CLASSEMENT DOING BUSINESS 2013
NETTE PROGRESSION DU TOGO, MAIS L'ELEVE
PEUT MIEUX FAIRE
- 29** RENCONTRE
JIMI HOPE
Y A-T-IL UN LIEN ENTRE L'ART ET LE POUVOIR
POLITIQUE ?
- 34** PORTRAITS
VISAGES
- 38** VIE DES PALAIS
NOUVEL AN 2013 - LE CORPS DIPLOMATIQUE
OUVRE LA SAISON DES VŒUX
- 50** SPORT
VOEUX DE REUSSITE POUR LA CAN 2013

C'est un réel plaisir pour la Direction de l'Information et de la Communication de la Présidence de la République de pouvoir vous annoncer au seuil d'une nouvelle année, la venue d'un nouveau-né dans le paysage médiatique.

Ce nouveau-né est un magazine trimestriel. Il s'appelle «Les Deux Palais». Un nom plutôt original ! Mais il ne surprendra pas outre mesure les Loméens. Depuis quelques années déjà, la Présidence de la République vit intensément, au gré des priorités du moment, entre deux palais situés aux deux extrémités de la ville. Le nouveau et l'ancien palais servent ainsi de soubassement, dans une parfaite symbiose, à l'essor d'un Togo nouveau qui a ses racines et ses ailes dans Les Deux Palais.

Au moment où l'action du Président de la République prend une ampleur qui va chaque jour croissant, le besoin de diversifier les outils de communication pour aider le citoyen à mieux comprendre sa vision se fait ressentir avec une plus grande acuité.

«Les Deux Palais» répondent donc à un besoin de proximité. Proximité avec le citoyen mais aussi avec le partenaire en développement tout comme l'investisseur étranger, qui s'intéressent de près ou de loin à la marche du pays dans le domaine politique, économique et social.

Le Magazine «Les Deux Palais» se propose ainsi d'offrir une plate-forme supplémentaire d'échanges et de partage entre la première institution de la République et toutes les bonnes volontés d'où qu'elles viennent. Toutes les contributions seront les bienvenues.

Avec votre concours, nous nous efforcerons ainsi tous les trois mois de faire un tri judicieux dans la corbeille des informations nationales et internationales pour aider ceux qui le souhaitent à mieux connaître et à mieux comprendre La Présidence de la République Togolaise à travers l'homme qui l'incarne ainsi que les collaborateurs qui l'accompagnent dans son action au quotidien.

Nous vous invitons, dans cette perspective, à accorder un bon accueil au magazine «Les Deux Palais» afin qu'au fil des éditions, il devienne un véritable trait d'union entre le Sommet de l'Etat et tous les citoyens et amis du Togo, sans exclusive.

LES DEUX PALAIS

Magazine trimestriel d'informations

Siège : Direction de l'Information et de la Communication
Présidence de la République Togolaise

BP : 382

Tél. : +228 22 23 40 06

E-mail : lesdeuxpalais@gmail.com

Directeur de publication

Essodeina PETCHEZI

Comité de rédaction

Essodeina PETCHEZI

Florence KOUJGAN

Aklesso MOUZOU

Ressources documentaires

Inoussa MOUMOUNI

Maquette et Infographie

Bertrand LIMESSE

Imprimerie

Tirage: 5000 exemplaires





Togo, un corridor... pour une croissance à deux chiffres

Dockers en activité au Port Autonome de Lomé (PAL)

Le positionnement fort stratégique du PAL en fait une pièce maîtresse du corridor de développement en projet.

Photo Louis Vincent

Transformation de l'économie togolaise. Recours annoncé au partenariat public privé. Objectif de croissance à deux chiffres. Nombre de nouveautés sont apparues dans la terminologie officielle depuis le communiqué de la Présidence du 14 novembre 2012. Que véhicule le concept de corridor de développement ? A quels besoins correspond la création de la Société Holding d'Etat du Togo ? Quelles en sont les perspectives ?

Rassurer les investisseurs

La création de la Société Holding d'Etat du Togo, annoncée au cours du dernier trimestre 2012, vient couronner une année riche en événements sur le plan économique. La mise en place, en 2011, du Conseil présidentiel pour l'investissement au Togo (CPIT), la création de l'Agence togolaise pour l'investissement et l'adoption du nouveau code des investissements furent autant de signes annonciateurs. Tout est désormais mis en œuvre pour que l'investisseur se sente en sécurité au Togo, d'où qu'il vienne.

La mise en place progressive d'un cadre réglementaire appro-

prié en dit long sur la volonté de sécuriser les investissements. Les investisseurs qui désirent injecter des capitaux au Togo auront pour interlocuteur l'Etat lui-même. Ce dernier est prêt à "mettre la main à la poche" en s'engageant sur ses actifs propres. La finalité de l'entreprise, qui est de réaliser effectivement le développement, oblige les intervenants à mettre tout en œuvre pour engranger très rapidement des résultats probants.

Mis bout à bout ces éléments convergent vers la création d'une société d'Etat qui -au moins dans l'identification de ses objectifs finaux- échapperait aux travers qui firent souvent dire que l'Etat est bien mauvais gestionnaire. Depuis le 14

novembre 2012, c'est la Société Holding d'Etat du Togo au capital de FCFA 20 milliards (à renforcer par des apports en nature) qui émettra en direction des partenaires et investisseurs potentiels ce message destiné à **rassurer, attirer, fidéliser**. Traditionnellement l'actionnaire public n'a pas enregistré de grandes réussites managériales. En témoigne le fréquent recours à la privatisation lorsque le besoin se fait sentir d'améliorer les performances des entreprises publiques. La Société Holding d'Etat du Togo est donc envisagée comme un remède à cette faiblesse structurelle.

Le régime juridique basé sur le droit des sociétés établi par les Actes uniformes de l'OHADA

sera le cadre de référence. Ceci est de nature à rassurer. Est prise en compte la nécessité d'éviter les écueils qui ont longtemps nourri une certaine méfiance vis-à-vis de l'Etat actionnaire ou gestionnaire.

Formaliser une idée qui a longtemps mûri

Plusieurs personnalités du monde entrepreneurial d'horizons divers, désignées par le Président de la République forment le CPIT qui planche depuis plusieurs mois sur la problématique de la valorisation du potentiel économique du pays. Objectif poursuivi : attirer l'investissement. Outre ses deux réunions par an, le Conseil est appuyé par un secrétariat permanent. Aussi les réflexions et études préliminaires se sont-elles constamment poursuivies depuis la première session qui remonte au 25 mars 2011. Avec le recul, la portée de cet exercice peut être mesurée à la lumière des grandes étapes suivies.

Tout a commencé par le diagnostic des forces et faiblesses du Togo. Position géographique avantageuse, seul port en eaux profondes, important potentiel minier, le pays ne manque pas d'atouts. En revanche les infrastructures de transport doivent être renforcées et le cadre réglementaire actualisé.

Vint ensuite la conception du modèle de développement par le corridor (pour qui observe la carte du pays, ça ne s'invente pas!), puis l'identification du partenariat public privé (PPP) comme réponse à la question du financement. La mise sur pied de l'organe qui sera chargé de



Le chemin de fer pour la desserte de l'arrière-pays constituera la charpente du projet, en reliant le sud au nord du corridor.

donner corps au projet apparaît dès lors comme une simple étape d'un long processus qui se poursuit. Cela fait au moins déjà une année que les bases de la création du corridor ont été jetées à travers une étude des secteurs prioritaires, couronnée par l'adoption du modèle "Revenus" du partenariat public privé (PPP) pour le financement.

Suivant ce modèle, les revenus attendus des contrats d'enlèvement minier financeront la construction du chemin de fer reliant le sud au nord du corridor. L'usage de la voie ferrée ne sera pas limité au seul transport de minerais.

En résumé, l'Etat togolais conserve ses prérogatives, et la gestion des infrastructures du corridor bénéficiera de la souplesse nécessaire à une optimisation des retours attendus des différents investissements. A la faveur de la longue maturation du projet de création de la Holding d'Etat, l'accent a pu être mis sur la crédibilité et la solidité technique de l'actionnaire

unique. Aux commandes de la société se trouveront un conseil de surveillance, un conseil d'administration et une direction générale dont les attributions et fonctions sont fixées en tenant compte du besoin de sécurité plusieurs fois exprimé par le secteur privé associé aux réflexions du CPIT.

De nombreuses initiatives ont été prises pour faire de ce projet un instrument efficace dans la matérialisation de la vision pour le développement du Togo. Mais la tâche est loin d'être achevée. Il faudra, pour donner une chance aux transformations économiques envisagées, une forte mobilisation pour étendre les nouveaux modes de gestion à tous les secteurs : mines, transports, énergie, agriculture, télécoms, etc...

Eviter les écueils

Les objectifs et les choix opérés jusque là créditent le projet de grandes chances de réussite, pour peu que le pilotage

en reste méthodique et rigoureux. Mais il est évident que la Société Holding d'Etat du Togo demeure tributaire de son environnement. Les maux qui minent les performances des entreprises publiques n'épargnent pas le Togo. Sans en dresser une liste exhaustive, il faut rappeler que lourdeurs administratives, corruption, mauvaise gestion, impunité, entre autres ne laisseraient aucune chance de succès à la Société Holding d'Etat du Togo si elles devaient se perpétuer.

Les réformes en cours à tous les niveaux en vue de l'amélioration de la gouvernance sont à encourager. Il est nécessaire que la réforme et la modernisation de l'administration publique -jugées assez essentielles pour qu'un ministère y soit consacré- produisent des résultats tangibles à même d'atténuer les faiblesses du management public. Il est tout aussi pressant que les lois soient votées et les organes mis

sur pied pour que la corruption soit poussée dans ses derniers retranchements afin que les fruits du travail engagé puissent bénéficier à tous. La cour des comptes et l'inspection d'Etat doivent pouvoir tourner à plein régime maintenant qu'elles sont opérationnelles, pour que la reddition de comptes s'inscrive comme un réflexe dans le comportement de tout agent public. Et il est indispensable que le Programme national de modernisation de la justice (PNMJ) débouche sur un renouveau capable d'atténuer la méfiance à l'égard de l'Etat et de ses démembrements et préposés. Au total, si l'on doit se féliciter de ce que ces réformes en cours semblent en phase avec les efforts entrepris pour la relance économique et qu'à ce niveau l'action gouvernementale reste cohérente, il faut encore souhaiter que les chantiers ouverts soient conduits à terme, de sorte que les résultats

attendus ne souffrent plus de pesanteurs pourtant identifiées mais dont le pays peinerait à se départir faute de rigueur dans le suivi des mutations entreprises.

Et au bout du corridor...

Le communiqué de la Présidence relatif au corridor de développement est très explicite sur les objectifs qui sont poursuivis et ce que les togolais peuvent en attendre : «[Il] aura un impact significatif pour conduire durablement le Togo vers **un taux de croissance annuel à deux chiffres, accélérant ainsi son accession à la catégorie des pays à revenu intermédiaire**»

■ FK



Belles perspectives à l'horizon pour l'industrie minière du Togo. Ici, extraction de marbre à Pagala (préfecture de Blitta) dans la région centrale. Il est prévu une production totale dépassant les 100.000 m³/mois en régime de croisière, lorsque toutes les carrières de ce site seront en exploitation.

Photo Tamassi



LA FAILLE D'ALÉDJO, une route dans la roche

Au cœur de la réserve de faune d'Alédjo -une aire naturelle de 765ha- se situe "la faille".

Véritable coup de sabre dans la montagne, la faille d'Alédjo est la résultante de l'effort de l'homme qui a su faire passer une route à travers une roche naturelle aussi volumineuse.

Après l'achèvement des travaux de contournement en cours, le pittoresque site touristique de la faille d'Alédjo continuera de s'offrir à l'admiration des visiteurs, à quelques kilomètres de la nouvelle voie, plus sécurisée.

COOPERATION SUD-SUD



Photo Louis Vincent

Un axe majeur de la diplomatie togolaise

Faut-il le rappeler, la diplomatie est le domaine réservé du Président de la République...

Et quand l'avion présidentiel s'envole, il emporte aux quatre coins du monde le Chef de l'Etat en quête de nouveaux horizons pour bâtir des partenariats innovants. L'objectif est de construire le Togo en symbiose avec les autres nations du monde.

Les observateurs avisés ont sans doute constaté que depuis quelques années les voyages officiels du Président le mènent de plus en plus vers les pays du sud.

La coopération sud-sud est devenue ainsi un axe majeur de la diplomatie togolaise. S'il est vrai que la pertinence des

modèles de développement varie en fonction des réalités de chaque pays, il n'en demeure pas moins que la similitude des parcours historiques et des réalités géographiques incite à méditer longuement les vertus de l'apprentissage mutuel. Or, l'expérience a montré que les

pays émergents d'aujourd'hui sont souvent des pays en voie de développement d'hier. Alors, explorer les voies de l'émergence avec pragmatisme revient selon les orientations définies par le Président Faure Gnassingbé à échanger avec "ceux qui sont passés par là, il n'y a pas si longtemps" et qui à force de s'organiser ont réussi dans de nombreux domaines.

Novembre 2012. Le cortège présidentiel togolais pose ses valises à Dubaï, la perle du désert, celle qui a réussi à bâtir sur du sable aride un empire de prospérité que toute la planète lui envie. Le sommet de l'énergie durable s'y tient et c'est l'occasion rêvée pour le Chef de l'Etat togolais d'exprimer ses vues sur les moyens de faire en sorte que la consommation massive d'énergie inhérente à notre nouveau

mode de civilisation ne se fasse au détriment de la planète et des générations futures. Plusieurs Chefs d'Etat et de gouvernement sont présents à Dubaï car les questions débattues sont fondamentales. A l'heure où les sources d'énergies fossiles s'épuisent dangereusement, le Chef de l'Etat indique qu'il faut transformer ce défi en opportunités, en s'orientant résolument vers l'énergie verte, l'énergie propre. Mais le Président Faure Gnassingbé est réaliste. Il rappelle d'ailleurs avec un peu d'humour que pour l'instant «les panneaux solaires sont au nord tandis que le soleil est au sud». Une manière somme toute habile d'encourager la coopération internationale et de souligner que la solidarité peut prendre un visage nouveau en mettant par exemple l'accent sur

le transfert de technologies dans le domaine de l'énergie. Le Président a rappelé combien il était important d'aborder les problèmes d'énergie avec une approche sous-régionale, qui permet de mutualiser les coûts et de valoriser les atouts des uns et des autres. Mais le sommet de l'énergie à Dubaï n'aurait pas tenu toutes ses promesses s'il n'avait donné l'occasion au Chef de l'Etat togolais d'échanger en aparté avec les hôtes du sommet -les emirati- sur les voies qu'il est possible d'emprunter pour décoller économiquement «avec ou sans le pétrole». Et comme il faut faire toujours d'une pierre deux coups, d'autres apartés ont permis d'harmoniser les vues avec divers responsables de la planète sur les sujets les plus variés.



S'inspirer des meilleures pratiques et des expériences réussies. Le Chef de l'Etat togolais et sa délégation visitent une unité de transformation industrielle à Kakira, en Ouganda. (Novembre 2011)

Photo Louis Vincent

10 octobre 2012. Le Président de la République Togolaise entame une visite officielle en Namibie. A Windhoek, Faure Gnassingbé reçoit tous les honneurs dus à son rang, dans une ambiance conviviale. Mais il sait que le désert du Kalahari n'est pas loin avec tout ce que cela peut comporter comme défis pour une société humaine. Pour surmonter les ingrattitudes de la nature, les namibiens ont su retourner la situation à leur avantage. Ils ont percé dans l'écotourisme en mettant en valeur les paysages avec des espaces vierges et une magnifique faune à l'état sauvage.

Mais la Namibie a su en particulier mettre en place des corridors de transit viables. En l'espace d'une décennie le pays de Sam Nujoma a développé un réseau routier dense qui fait aujourd'hui de lui l'une des principales fenêtres maritimes de l'Afrique australe.

Le Togo qui a le seul port en eaux profondes de la sous-région ouest-africaine et dont la silhouette

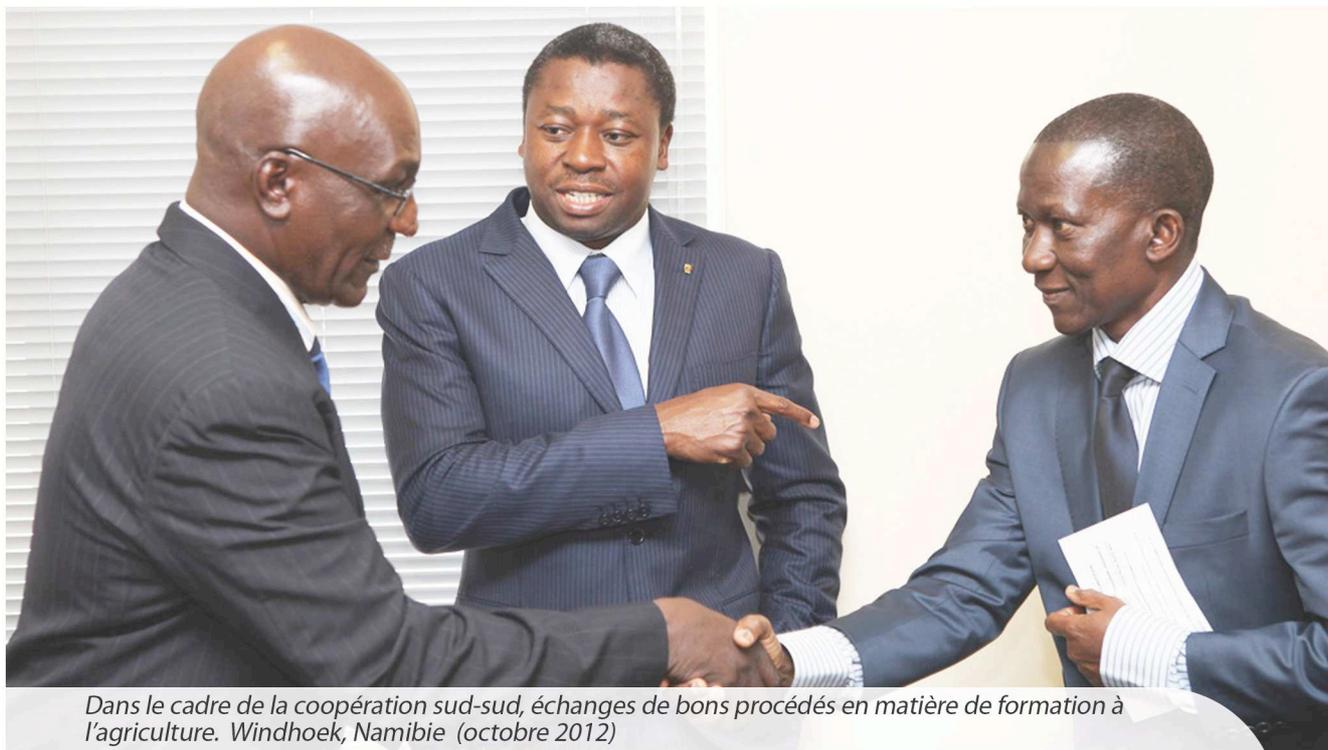
longiligne s'étire le long des paysages typiques de l'Afrique de l'ouest a un potentiel énorme pour la mise en place d'un corridor de développement. Il contribuerait à doper l'économie togolaise mais aussi à offrir un débouché naturel aux pays enclavés de la sous-région.

11 novembre 2011. L'avion présidentiel togolais atterrit à l'aéroport international d'Entebbe. Ainsi commence une visite officielle dont le déroulement va montrer à bien des égards que la coopération sud-sud a de l'avenir. Après avoir sacrifié au protocole qui ne manque pas de panache avec les survivances de la tradition britannique (21 coups de salve), Faure Gnassingbé part sur le terrain. Il visite entre autres des complexes agro-industriels. La délégation togolaise s'est ensuite rendue dans la zone industrielle de Jinja et au barrage de Bujagali, non sans faire un détour par les sources du Nil.

Comme on a pu le constater, la visite en Ouganda était principalement axée sur les questions

économiques, agricoles, de planification et de bonne gouvernance.

Cette chronique des voyages en mode rétrospectif se termine sur constat qui nous servira de conclusion : «La coopération sud-sud est aujourd'hui une voie obligée parce que nous avons hérité de l'histoire et de la géographie des défis communs qui nous imposent de nous concerter pour mieux y faire face, pour apprendre les uns des autres» Faure Gnassingbé, visite officielle en Namibie, octobre 2012. Tout est dit. ■ AM



Dans le cadre de la coopération sud-sud, échanges de bons procédés en matière de formation à l'agriculture. Windhoek, Namibie (octobre 2012)

Photo Louis Vincent



Bel immeuble pour belle ville

Inauguré le 28 juin 2011, le siège du groupe bancaire Ecobank qui abrite le centre panafricain homonyme contribue à la beauté de Lomé. Ce complexe géant qualifié de "joyau architectural" domine la ville, se dressant devant le front de mer en bordure du boulevard du Mono reliant le Bénin au Ghana. Selon la description qu'en donne l'architecte de l'ouvrage, c'est «un immeuble intelligent, économe en énergie, bâti selon les standards internationaux les plus élevés, et équipé des derniers systèmes de technologie respectueux de l'environnement tels qu'une climatisation et un éclairage à faible consommation».



Accélérer la croissance et en partager les fruits

La croissance économique s'est nettement améliorée ces dernières années au Togo. L'embellie se consolide et dément les pronostics sceptiques. Cette embellie n'est pas un feu de paille puisqu'elle est la conséquence directe de l'apaisement du climat politique et du processus rigoureux d'assainissement de l'économie que le gouvernement a mené ces dernières années.

Mais pour le citoyen ordinaire, la croissance économique est un concept bien abstrait si la ménagère n'en ressent pas les effets concrets dans son panier, le jour du marché. Améliorer le taux de croissance est donc une prouesse qui en appelle une autre : savoir en partager les fruits pour le mieux-être de tous les citoyens.

Lors de la nomination du Premier ministre Ahoomey Zunu en juillet 2012, le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a introduit une nouveauté dans le vocabulaire des togolais en insistant dans la feuille de route sur la nécessité de développer une "économie de proximité".

Cette nouvelle orientation a contribué à amplifier les efforts déployés jusque-là en vue d'obtenir des résultats probants dans le domaine de la création

d'emplois, de la santé et de l'éducation, des secteurs qui sont au cœur des stratégies de réduction de la pauvreté et de développement économique et social. Selon les spécialistes, le concept "d'économie de proximité", renvoie à un mode d'organisation de l'économie, centré sur des activités impliquant directement les populations, et qui est mû par un seul objectif : l'amélioration de leur bien-être. Les secteurs prioritaires de développement (santé,

éducation, eau, agriculture, emploi des jeunes) ont ainsi subi des réformes audacieuses en vue d'en faire des vecteurs de croissance dynamiques.

En lançant la campagne pour l'accélération de la réduction la mortalité maternelle en Afrique (CARMMA) en septembre 2010, le Président de la République avait marqué les esprits déclarant en substance :

«Aucune femme ne doit mourir en donnant la vie».

Aujourd'hui, six ans après



Photo Kaglan

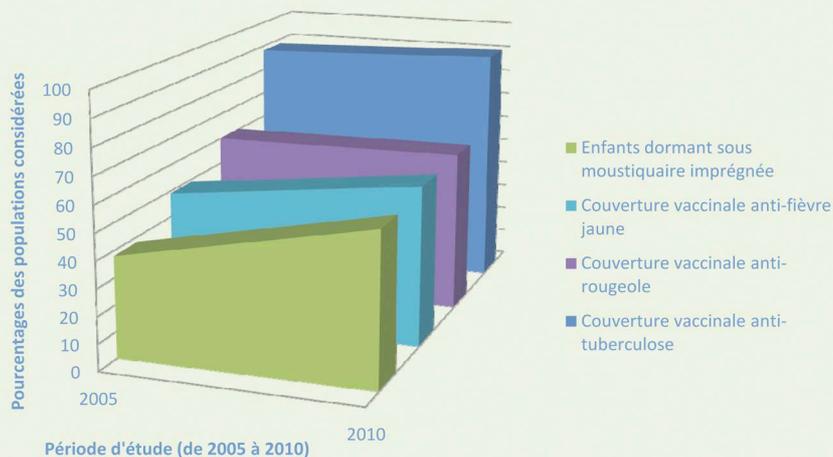
l'adoption de la politique sanitaire nationale, les résultats en matière d'accès aux soins de santé publique sont très encourageants. Les autorités sanitaires ont d'abord mis sur la prévention de certaines maladies épidémiques, ce qui a permis d'étendre la couverture vaccinale à plus de 60%. Contre la tuberculose, la couverture vaccinale est passée de 88% à 90,7% ; celle la rougeole de 60,1% à 60,8% et la couverture contre la fièvre jaune de 49,5% à 60%. Contre la poliomyélite plus de 1100000 enfants de moins de cinq ans sont vaccinés à chaque campagne.

Dans le domaine de la lutte contre le paludisme, les statistiques récentes du ministère de la santé indiquent que plus de 77% des enfants de moins de cinq ans ont bénéficié de soins de santé et de moustiquaires imprégnées, 64,7% de femmes ne sont plus exposées au paludisme et 71% des ménages disposent de moustiquaires imprégnées. Ainsi, le pourcentage d'enfants de moins de cinq

Photo Edjeou



Résultats de la politique en matière vaccinale et des mesures de lutte contre le paludisme



Les chiffres de la couverture vaccinale contre les maladies endémiques, ainsi que ceux de l'utilisation de la moustiquaire imprégnée pour lutter contre le paludisme sont en augmentation constante depuis 2005

dormant sous moustiquaire imprégnée est passé de 38,4% à 57,1% entre 2006 et 2010. Les mêmes efforts sont engagés dans le combat contre la fièvre jaune et la méningite. Le SIDA constitue également une préoccupation majeure de la politique sanitaire. Un programme de prise en charge des personnes vivant avec le VIH/SIDA est mis en œuvre. Désormais les médicaments anti-rétroviraux sont gratuits au Togo.

Autre action d'envergure dans le domaine de la santé, l'institution de l'assurance maladie pour tous les agents de l'Etat. Environ 500000 personnes bénéficieront des prestations de soins de santé dans différentes formations sanitaires sous la supervision de l'Institut national d'assurance maladie (INAM). Ce nouveau système de protection sociale vise à garantir une meilleure prise en charge des frais de santé et relever le défi de la santé publique au Togo.

Le gouvernement est déterminé à garder le cap dans ce domaine. Dans cette optique, une nouvelle politique nationale de santé est en cours d'élaboration pour la période 2012-2022. Elle s'articule autour de quatre objectifs principaux : l'amélioration de la santé de la reproduction, la réduction de la mortalité infantile, le combat contre le SIDA, la lutte contre le paludisme, la tuberculose, et les autres maladies ainsi que la promotion de la santé dans un environnement favorable.

A travers la mise en œuvre de cette politique, le Togo, «compte atteindre des résultats tangibles pour amener l'état de santé des populations togolaises au niveau le plus élevé possible en mettant



Photo INAM

La protection sociale offerte par l'INAM est appelée à évoluer vers une couverture universelle.

tout en œuvre pour développer un système performant, basé sur les initiatives publiques, privées, individuelles et collectives». Même si des efforts restent à faire, la détermination du gouvernement à assurer une meilleure couverture sanitaire pour toutes les couches sociales, produit déjà des résultats satisfaisants qu'il convient de consolider.

L'eau potable pour tous, cap sur 2015

L'eau étant source de vie, le gouvernement togolais n'a pas lésiné sur les moyens dans ce secteur vital. Il s'est fixé quatre objectifs stratégiques majeurs qui visent entre autres :

- l'amélioration du système de gestion des ressources en eau
- l'amélioration du niveau d'accès à l'eau potable en milieu rural
- l'amélioration du niveau d'accès aux services d'assainissement et
- la sensibilisation des populations.

Cet ambitieux programme ne vise qu'un seul objectif : fournir l'eau potable en quantité suffisante à tous les togolais. Il faut rappeler que le secteur hydraulique est régi au Togo par le code de l'eau adopté en 2010. Les systèmes d'approvisionnement en eau potable dans les différents milieux varient du forage équipé d'une pompe à motricité humaine au réseau d'adduction complet.

L'adduction d'eau potable en milieu urbain est du ressort de la Togolaise des Eaux (TdE). L'eau en zone rurale est directement gérée par le ministère en charge de l'eau. Les efforts d'adduction d'eau potable se traduisent par la construction des bornes fontaines, des forages, des mini-adductions d'eau potable etc. **Durant les cinq dernières années plus de 2000 forages à motricité humaine et 30000 mini adductions d'eau ont été réalisés à travers le pays.**

Ces infrastructures résultent des efforts de l'Etat togolais qui s'appuie sur les financements



Photo Corbis ©

Le pays mise sur la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).
Objectif : 64% de desserte en 2015, et l'amélioration du vécu quotidien de tous les citoyens.

des partenaires au développement tels que le Programme des nations unies pour le développement, l'Union européenne, l'Agence française de développement, l'Union économique et monétaire ouest africaine, la coopération chinoise etc... Le taux de desserte en eau potable qui était de 26% en 2005 est aujourd'hui de 42%. L'objectif est d'atteindre 64% de couverture en 2015. Suivant les recommandations des experts, l'atteinte de l'OMD- eau requiert la réalisation entre 2010 et 2015, de 3800 forages en milieu rural, 176 mini adductions d'eau potable en milieu semi-urbain ainsi que le renforcement des systèmes d'adduction d'eau potable en milieu urbain. Et le Togo entend s'y conformer.

Le gouvernement togolais mise beaucoup sur la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) pour être présent au rendez-vous de 2015 mais surtout pour améliorer le vécu quotidien de tous les togolais en répondant à leurs besoins en eau potable.

Des revenus décents pour le paysan togolais

Avec plus de 70% de la population active, l'agriculture contribue pour 40% à la richesse nationale et 20% aux recettes d'exportation.

Pour assurer une meilleure productivité agricole, contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et accroître les revenus des exploitants agricoles, le gouvernement a initié le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA) dont le financement est estimé à plus de 600 milliards FCFA. Dans cette politique de

relance agricole, le Togo est soutenu par plusieurs partenaires tels que la FAO, le FIDA, la Banque mondiale ainsi que la Banque ouest africaine de développement (BOAD).

Dans le but d'encourager le monde rural, le Président de la République rencontre chaque année les producteurs avec lesquels il discute directement de leurs difficultés et des mesures urgentes qu'il convient de prendre. Ce cadre d'échanges dénommé Forum national du paysan est désormais institutionnalisé, à la satisfaction des producteurs.

Depuis 2008, un document de stratégie de relance de la production agricole a été élaboré et adopté avec la participation de tous les acteurs du secteur. Il s'agissait par ce document de faire en sorte que l'agriculture remplisse certaines fonctions essentielles : nourrir la population, améliorer les revenus des producteurs, contribuer à la rentrée des devises, créer des emplois et réussir une agriculture durable en harmonie avec l'environnement. Depuis lors, le Togo connaît des excédents céréaliers (maïs, et sorgho) pour les trois dernières campagnes



L'ANSAT exporte les excédents céréaliers enregistrés depuis plusieurs campagnes agricoles.

Photo Ejioue

agricoles et en exporte vers les pays de la sous-région ouest africaine à travers l'Agence nationale de sécurité alimentaire (ANSAT).

L'ANSAT pour accompagner les producteurs, accorde au démarrage de chaque saison des crédits remboursables après les récoltes. Une manière concrète de redistribuer les bénéfices en dehors de la mission classique de l'institution, celle de réguler les prix sur le marché et d'assurer la sécurité alimentaire. La mise en œuvre du PNIASA lancé en début d'année 2012 avait commencé avec le projet d'appui au développement agricole au Togo (PADAT). Dans le cadre de ce projet, des kits composés de semences de riz et de maïs et des engrais ont été distribués aux paysans. 7200 femmes ont bénéficié quant à elles d'intrants et de formation en techniques agricoles. Le PADAT appuie près de 225000 petits producteurs de faible rendement et

de faible productivité dont les exploitations varient entre 0,5 et 1 hectare dans les cultures de maïs, de riz et de manioc.

Prévu pour durer six ans, ce projet comporte trois actions essentielles à savoir l'appui à la production et à la productivité, l'appui à la valorisation des productions et l'appui institutionnel.

L'objectif à terme est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des petits producteurs par l'augmentation de la productivité et des productions des petites exploitations agricoles.

Toujours pour soutenir le monde rural, l'Etat déploie chaque année des efforts pour mettre à la disposition des producteurs dont le nombre est estimé à plus de 1500000, des intrants agricoles notamment les engrais, même si parfois la distribution et la gestion sur le terrain connaissent des difficultés. En cela, les engrais sont

toujours subventionnés à plus de 50% de leur prix de revient normal. Pour le riz dont la demande devient de plus en plus forte, plusieurs zones rizicoles sont ciblées en vue d'une mise en valeur intensive. Le gouvernement a lancé les projets de réhabilitation d'anciennes rizières notamment dans le Bas Mono, le Golfe et l'Oti.

Un autre projet qui va bientôt rentrer dans sa phase active, le projet d'appui au secteur agricole (PASA). Ce projet vient de lancer un appel à propositions pour le financement des secteurs innovants porteurs de croissance et de création d'emplois à travers le mécanisme de sélection compétitif. Ce processus permet de promouvoir un cadre institutionnel pour l'accompagnement efficace du secteur agricole.

Il est donc incontestable que les acteurs agricoles notamment les producteurs sont au cœur des priorités économiques du gouvernement togolais.



Le PADAT appuie des producteurs à faibles revenus dans les filières du maïs, du riz et du manioc.

Photo Onouadjé

Des investissements pour promouvoir un enseignement de qualité au Togo

Pour cette année scolaire 2012-2013, 2 millions 106000 élèves tous degrés confondus, ont renoué avec les salles de classe. L'on note une légère augmentation de 5% des effectifs par rapport aux années précédentes. Les deux universités de Lomé et de Kara accueillent plus 70000 étudiants. Ce sont de lourds investissements que le gouvernement consent chaque année pour pouvoir répondre au nombre sans cesse croissant des apprenants aussi bien au primaire, au secondaire qu'à l'université. Recrutement de nouveaux enseignants, construction et réhabilitation d'infrastructures scolaires et universitaires, prise en charge des frais de scolarité pour le préscolaire et le primaire. Conséquence, le budget dédié à l'éducation enregistre chaque année une augmentation qui va parfois jusqu'à 10%.

Le secteur de l'éducation demeure prioritaire dans les différents programmes de développement. Sur le plan institutionnel, des réformes ont été engagées en vue d'assurer aux élèves un enseignement de qualité. Il s'agit aussi en priorité d'adapter la formation aux besoins de l'emploi. Pour ces trois dernières années, de nouvelles écoles normales d'instituteurs ont été créées dans la région maritime (Tabligbo) et dans les savanes (Dapaong). A la faveur de la réhabilitation de l'Ecole normale supérieure (ENS) d'Atakpamé, plus de

Photo Corbis ©



2000 élèves-maîtres ont été formés et environ 10000 enseignants mis en poste de professionnalisation. Avec le soutien de l'Agence française de développement, 4500 directeurs d'écoles ont bénéficié de sessions de formation et de recyclage.

Malgré les mouvements qui ont affecté le monde universitaire suite à l'introduction du système LMD, l'Etat a toujours prêté une oreille attentive aux universités de Lomé et de Kara avec le paiement d'allocations aux étudiants, l'adoption d'un nouveau statut des enseignants, la construction et la réhabilitation de nouveaux amphithéâtres et blocs pédagogiques, et l'augmentation des budgets universitaires. A cela s'ajoute l'installation de réseau internet sur les campus universitaires.

Au Togo, le taux de scolarisation est de 62%, l'un des plus élevés de la sous-région. Depuis 2010, la politique éducationnelle est basée sur le **Plan sectoriel de l'éducation** (PSE) conçu pour la période 2010-2020 en conformité avec le document de stratégie de réduction de la pauvreté. Le PSE a pour objectif de favoriser notamment un accès plus équitable à l'école, l'enseignement primaire universel à travers des réformes mettant l'accent sur la rigueur et la transparence dans la gestion financière. Les partenaires ont salué cette initiative et considèrent que ce plan «constitue un réel engagement du gouvernement togolais en faveur des objectifs de développement du secteur de l'éducation».

Malgré les contraintes budgétaires et les crises financières

internationales, le Togo ne lésine pas sur les moyens alloués au secteur éducatif,

avec l'aide des partenaires au développement.

Des emplois à la jeunesse, la mère de toutes les batailles



Le Forum national de la jeunesse dont le Chef de l'Etat avait annoncé la tenue dans son message à la nation au soir du 31 décembre 2010 est devenu une réalité. Les premières assises de ce forum ont permis en 2011 de mettre en exergue un défi auquel tous les gouvernements du monde sont confrontés avec des fortunes diverses.

Et, justement pour relever le défi de l'emploi des jeunes, les autorités togolaises ont créé

l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi (ANPE) après l'adoption d'un document cadre de politique de l'emploi et de lutte contre la pauvreté. Cette structure s'évertue depuis sa création à accélérer la redynamisation du marché de l'emploi et à offrir aux demandeurs d'emploi des opportunités d'embauche. Pour permettre aux jeunes d'avoir une première expérience professionnelle, deux programmes ont été initiés. Le pro-

gramme d'appui à l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE) et le programme de promotion du volontariat national (PROVONAT).

et enseignants auxiliaires dans la fonction publique.

Dans le contexte actuel, marqué par la crise de l'emploi, l'auto-emploi reste

initiés par des jeunes ont été financés par le gouvernement. Et aujourd'hui les bénéficiaires s'en sortent aisément et arrivent à se prendre en charge à travers des activités génératrices de revenus. Quant aux jeunes artisans, ils bénéficient d'un fonds d'insertion dans cinq métiers à savoir la maçonnerie, la menuiserie, l'électricité, la plomberie et la mécanique. Le coût de la phase pilote de ce projet est estimé à 1 milliard 250 millions de FCFA.

Il faut également relever, les formations régulières en entrepreneuriat dispensées aux jeunes pour les initier à la création de leur propre emploi. Pour sécuriser l'emploi, plusieurs textes législatifs et réglementaires ont été adoptés notamment un nouveau code du travail, une convention collective interprofessionnelle et de nouveaux statuts pour la zone franche industrielle.

Le développement d'une économie de proximité reste toutefois une entreprise de longue haleine. Les attentes des citoyens sont si nombreuses et si légitimes qu'il n'est pas toujours aisé d'y apporter des réponses immédiates. Mais le processus qui est amorcé traduit la volonté ferme du gouvernement de placer les préoccupations des plus modestes au cœur de son action. Cette bonne volonté doit être encouragée par les citoyens eux-mêmes à travers une participation active et responsable à leur propre développement. ■ AM

Ces deux programmes permettent aux diplômés demandeurs d'emploi de 18 à 35 ans d'être placés en entreprise dans le cadre du programme AIDE ou dans les structures publiques en ce qui concerne le PROVONAT. En deux ans, des milliers de jeunes ont pu avoir leur première expérience en milieu professionnel. Il s'agit donc de renforcer l'employabilité des jeunes par un mécanisme de mobilisation et de valorisation des ressources humaines disponibles.

Outre ces initiatives récentes, des recrutements périodiques sont organisés dans la fonction publique et les institutions parapubliques notamment en 2009 avec près de 5000 nouveaux agents, et l'intégration des temporaires

l'alternative la plus porteuse pour lutter contre le chômage des jeunes.

Le ministère en charge de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a initié différents projets notamment le programme de promotion de l'auto-emploi des jeunes et le programme «Fonds d'insertion des jeunes» de la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des Etats ayant le français en partage (CONFESJES). «Le gouvernement qui, très tôt, a perçu l'ampleur du chômage est désormais convaincu que le plus sûr moyen pour les jeunes de trouver un emploi est de les aider à le créer eux-mêmes» a fait remarquer la ministre Victoire Tomégah-Dogbé en charge de l'emploi des jeunes. A cet effet des projets





LA COLOMBE DE LA PAIX

Lomé, ville messagère de la paix ONU, 1988

Montée sur un piédestal qui domine l'un des plus beaux carrefours de la capitale, une blanche colombe sur un globe perchée tient en son bec un rameau. Cette représentation de l'oiseau à la branche d'olivier est généralement admise comme symbole de la non-violence, du triomphe de la paix.

Sa mise en valeur est un des signes de l'option résolue du Togo à œuvrer pour la paix «ici et partout ailleurs». Car il n'est pas de développement sans la paix, et cette quête est une œuvre de tous les jours.



Le Togo à nouveau au perchoir en mai 2013... des défis en perspective

La présidence tournante du Conseil de sécurité des Nations unies devrait à nouveau échoir au Togo courant mai 2013. Comment faire en sorte qu'au moment où notre pays reprendra le perchoir il puisse apporter une contribution significative pour obtenir des avancées face à la panoplie des tensions, des foyers non-éteints ou mal éteints et des zones en voie de fragilisation ? Comment y parvenir en s'appuyant sur une architecture de la paix et de la sécurité mondiale dont les contours datent de la deuxième guerre mondiale ?

Au 4^{ème} trimestre 2011, lors de l'élection du Togo au Conseil de sécurité, l'actualité concentrait l'attention du monde sur le souffle chaud du "printemps arabe" embrasant la Libye et s'étendant jusqu'aux frontières de la Syrie. Dès février 2012, le Président Faure Gnassingbé avait déjà tiré la sonnette d'alarme à propos de la situation sécuritaire en Afrique de l'ouest et au Sahel. L'éclatement des épisodes maliens puis bissau-guinéens accrédièrent a posteriori ce choix thématique dont la charge prémonitrice laisse aujourd'hui perplexe. A la lumière de cette évolution, il est à souhaiter que les lenteurs d'appareil n'entravent pas indéfiniment la mise sur pied du groupe de contact international dont la constitution fut préconisée par le Chef de l'Etat togolais au cours de la session spéciale du Conseil tenue à New York le 21 février 2012.



Photo Louis Vincent

Membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2012-2013, le Togo accède en février 2012 à la présidence tournante de cet organe. Dans ce cadre, Faure Gnassingbé dirige le 21 février 2012 le débat général sur l'impact de la criminalité organisée en Afrique de l'ouest et au Sahel.

Des avancées, mais beaucoup reste à faire

S'il est heureux de relever qu'avec le concours de l'AMISOM (dont les effectifs ont été augmentés sous la présidence togolaise du Conseil de sécurité en février 2012), les islamistes somaliens perdent progressivement du terrain, il n'en demeure pas moins que subsiste au large de ces côtes la menace de la piraterie en mer, avec pour corollaire le risque d'une émulation contagieuse le long de l'océan atlantique. D'où la nécessité pour la représentation togolaise à Turtle

"Le continent africain n'a pas le monopole des tragédies."

Bay de maintenir le cap pour assurer le suivi de cette initiative jusqu'à la mise sur pied de ce groupe de contact. Aux Soudans, force est de constater qu'à ce jour, les résolutions et les sanctions ciblées du Conseil n'ont pas permis de mettre un terme au drame humanitaire qui s'y déroule. D'autres dossiers tout aussi préoccupants prennent une tournure de plus en plus inquiétante. C'est le cas de la situation en RDC et dans une certaine mesure en Guinée-Bissau. Mais le continent africain n'a pas le monopole des tragédies.

Le conflit israélo-palestinien et la crise syrienne sont là pour le souligner. Que peut faire le Togo dans un tel environnement, une fois qu'il aura le perchoir au Conseil de sécurité ?

Trait d'union

Fidèle à sa ligne de dialogue et de concertation, le Togo n'a eu de cesse d'appeler, sur tous ces champs, les protagonistes à se retrouver autour de l'essentiel. Le pays siégeant au Conseil de sécurité et étant par ailleurs membre de la CEDEAO et de l'UA a pris la mesure des opportunités liées à ce positionnement fort stratégique : en cela sa ligne

d'action fut constamment de privilégier la prise en compte par le Conseil de sécurité des solutions adoptées par les institutions régionale et continentale. Mieux, face à la menace de chaos à Bamako ou à Bissau, la touche diplomatique togolaise jettera des passerelles entre les institutions, initiant des dialogues directs CEDEAO-Conseil de sécurité. La prise en compte par le Conseil de sécurité des vues de la CEDEAO dans le processus d'adoption des résolutions 2056 et 2071 sur la situation au Mali illustre à suffisance la réussite de cette forme d'action.

Heureuse avancée aussi que le vote, le 21 décembre 2012, de la résolution 2085 autorisant le déploiement de la mission inter-

nationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA). Si elle ne fixe pas un calendrier pour le déclenchement d'une offensive au nord-Mali, la résolution 2085 a le mérite de prendre en considération les concepts retenus par la CEDEAO et avalisés par l'UA, spécialement en ce qui concerne l'isolement des factions terroristes par le dialogue avec les groupes qui s'en démarquent clairement. 48 heures auparavant, le Chef de l'Etat togolais s'adressant aux diplomates en poste à Lomé rappelait la nécessité «d'isoler les groupes terroristes par tous les moyens, et de dialoguer avec les

autres» et en appelait au vote rapide d'une résolution en ce sens. Faut-il le rappeler, la cohésion qui transparait ainsi avec la progression notée au niveau du Conseil de sécurité est un signe encourageant. Si le vote de la résolution sur la MISMA est accueilli avec soulagement, les lenteurs que certains ont déplorées remettent sur le tapis la question des nécessaires réformes à apporter au fonctionnement du Conseil de sécurité pour l'adapter définitivement aux réalités du 21ème siècle.

“Les résolutions 2056, 2071, puis 2085 sur le Mali illustrent la réussite de cette forme d'action diplomatique.”



Photo FAT

712 militaires et policiers togolais sont engagés dans les missions de maintien de la paix des Nations unies, au 30 novembre 2012. Le pays se classe dans le premier tiers des 113 Etats contributeurs. (Source : <http://www.un.org/en/peacekeeping>)

Réformes en question

L'extrait de l'adresse togolaise à la 67^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations unies a le mérite de poser en termes clairs et dépouillés la question com-

plexe de la nécessaire évolution que doit imprimer l'ensemble de la communauté internationale au Conseil de sécurité des Nations unies. Il est certain qu'en la matière, les États dispo-

sant des prérogatives les plus élargies sont les plus à même, voire les seuls habilités à consentir un meilleur partage des pouvoirs dans la gouvernance mondiale.

«La lutte des peuples pour des sociétés plus ouvertes et plus démocratiques ne doit pas s'estomper aux frontières des Nations-États. Cette lutte doit se prolonger à l'échelle internationale où les règles du jeu se doivent également d'évoluer pour tenir compte des changements majeurs qui sont intervenus depuis la création des Nations unies.

Or depuis 1945, les règles essentielles qui régissent le fonctionnement du Conseil de sécurité des Nations unies sont littéralement figées dans un immobilisme de plus en plus révoltant. Il est évident que le maintien du statu quo dans un contexte de changement profond ne peut que générer de graves dysfonctionnements.

L'incapacité du Conseil de sécurité à s'entendre sur certains dossiers de grande importance en est une parfaite illustration et repose avec acuité la question de la réforme de

cet organe qui est au cœur de tout le dispositif des Nations unies. **Ce chantier mille fois ouvert et toujours reporté à plus tard mérite aujourd'hui une attention totale et immédiate.**

A cet effet, le Togo tient à réaffirmer solennellement son soutien indéfectible à l'initiative de l'Union Africaine, visant à doter le continent africain, suivant des modalités qui restent à définir, d'une représentativité plus adéquate au sein du Conseil de sécurité des Nations unies.

Je crois fermement qu'il appartient aux nations, qui ont le privilège de siéger depuis toujours comme membres permanents au Conseil de sécurité, de faire un petit pas qui permettra à l'humanité tout entière de faire un grand bond en avant.»

"Extrait de l'adresse togolaise à la 67^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations unies, New York, septembre 2012"

Alors à quand le saut qualitatif ? Si tous conviennent qu'il est temps de l'opérer, il n'est pas encore inscrit avec date certaine à l'agenda du Conseil de sécurité d'ici le 1^{er} mai 2013, échéance à

laquelle le Togo en assurera de nouveau la présidence tournante. Mais enfin, en attendant les réformes, l'introduction d'une dose de pragmatisme dans la gestion des dossiers, avec une

facilitation basée sur le positionnement géographique est salutaire et aura permis quelques avancées, notamment dans le cas du Mali. ■ **FK**



LE CHATEAU VIALE

Situé à plus de 700 mètres d'altitude, cet hôtel particulier (1940 - 1978) devenu demeure présidentielle en 1979 a accueilli des autorités et chefs d'État en visite au Togo.

Plus connue sous le nom de «château Viale» (du patronyme de son premier propriétaire qui tomba amoureux du site lors d'une randonnée équestre en 1940), cette superbe bâtisse est visible à plusieurs kilomètres.

Le château offre une magnifique vue d'où on peut admirer le relief avoisinant : le Mont Kloto haut de 731 mètres et le Pic d'Agou qui culmine à 986 mètres.



Nette progression du Togo mais l'élève peut mieux faire.

24 heures. C'est le temps qu'il faut à M. K... ou à toute autre personne pour créer son entreprise, après avoir déposé ses dossiers au CFE et acquitté les droits au guichet de banque sis dans les mêmes locaux. Lomé, novembre 2012.

Photo Tamassi

La progression de 6 places au classement Doing Business (DB) 2013 n'est pas passée inaperçue et ce d'autant plus que le Togo avait reculé en 2012. L'élève est en nette progression mais il peut mieux faire. Si le pays engrange indéniablement de bons points en matière d'amélioration du climat des affaires, la route est encore longue et le tout aujourd'hui est de poursuivre avec beaucoup de doigté les réformes engagées tous azimuts pour favoriser un ancrage de la bonne gouvernance économique au Togo.

Performances saluées

MK... opérateur informel qui a décidé en novembre 2012 de créer son entreprise individuelle n'en revient pas. S'étant sur les conseils d'une commerçante de la place rendu au Centre de formalités des entreprises (CFE) il est aujourd'hui enregistré comme opérateur économique, et son entreprise créée en bonne et due forme, tout ceci 24h après le dépôt des documents requis au guichet unique !

Révolus donc, les temps -pas si lointains d'ailleurs- où l'entre-

preneur désirant opérer dans le pays était soumis à bien rude épreuve puisqu'il devait consacrer pas moins de 75 jours à l'obtention des différentes autorisations et quitus. La logique d'amélioration de la gouvernance économique couplée à l'ambition du Togo de se positionner comme un pôle attractif et accueillant pour l'investissement a orienté les actions pour l'amélioration du climat des affaires dans le sens d'une réduction drastique de ces

délais qui figuraient parmi les plus longs, et desservait d'autant la compétitivité du pays. Une première reconnaissance objective des succès dans ce domaine est venue du rapport Doing Business 2013 qui cite le Togo parmi les économies s'étant le plus améliorées depuis 2005. Et plus particulièrement dans son indicateur «Création d'entreprise» qui présente la plus forte progression du classement par catégorie pour le Togo.

Le pays est cité parmi les économies s'étant le plus améliorées depuis 2005

Le succès dont ce classement crédite le programme de réformes économiques en cours dans le pays est loin d'être le résultat de cette seule performance. Le cadre réglementaire de l'entreprise s'est globalement bien comporté si l'on en croit les variations positives dans les rubriques connexes telles que l'octroi du permis de construire (+2) et le transfert de propriété (+3). Faut-il y voir une conséquence des orientations données au sommet de l'Etat pour la disponibilité et la sécurité énergétiques ?

Toujours est-il que le raccordement à l'électricité se bonifie également de 2 places. S'exprimant sur la bonne tenue du pays telle qu'elle ressort de ce rapport, Mme Bernadette Legzim-Balouki, ministre du commerce et de la promotion du secteur privé a évoqué «une certaine fierté» du gouvernement. Il y a fort à parier que ce sentiment ira se

renforçant. Les sous-indices principaux de l'indicateur de facilité de créer une entreprise -nombre de procédures et nombre de jours- sont en nette amélioration par rapport aux chiffres pris en compte dans le classement sous revue. Passer de 38 jours à 24 heures -tel que M. K...en a fait l'expérience- fera certainement une différence dans le DB 2014 à venir.

En comparaison, le délai de création d'une entreprise à Singapour (qui occupe la tête du classement pour la septième année consécutive) est de 3 jours. Reste à consolider et renforcer ces frémissements heureux. Encore faut-il que l'effet d'entraînement attendu des bonnes notes ainsi saluées ne se trouve pas plombé par une absence de progrès dans d'autres domaines.

Peut mieux faire

Pour efficaces qu'elles soient, les réformes entreprises en vue de l'amélioration du climat des affaires au Togo n'ont pas encore épuisé tout le potentiel dont le Togo dispose pour devenir une véritable attraction pour l'investisseur. Le rapport DB2013 note même des reculs qui rendent nécessaire une prompte réaction afin de redresser la barre. A titre d'exemple, l'obtention de prêts recule de 2 places en comparaison avec le classement précédent, et -plus symptomatique ?- la protection des investisseurs recule de 4 rangs. Les actions à même d'inverser cette tendance telles que la restructuration en cours du secteur bancaire et l'adoption de la charte des PME-PMI en début d'année étant déjà engagées, il demeure la problématique du suivi rigoureux de toutes les phases de



Photo Louis Vincent



Sis au sein de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo, le guichet unique du Togo est conçu pour simplifier la démarche de création d'entreprise. Les améliorations induites par le CFE ont influé sur le classement DB2013.

ces différentes procédures. L'opération de privatisation bancaire en cours au Togo de 4 établissements publics est conçue comme une étape importante dans le processus de développement; elle doit de ce fait bénéficier de la rigueur nécessaire pour qu'à court terme les fruits attendus soient effectivement engrangés et –pourquoi pas– que ce sous indice contribue à améliorer le classement du pays.

Plus généralement, un suivi de tous les instants s'impose. Il doit porter non seulement

sur l'ensemble des paramètres pris en compte par le DB, mais s'étendre également à d'autres aspects de l'environnement réglementaire qui sont importants pour les entreprises et les investisseurs (stabilité macro-économique, corruption, niveau de formation ou robustesse des systèmes financiers). Tout ceci déterminera le maintien des bonnes performances dont le Togo a été récemment crédité à travers le rapport Doing Business.

Aller plus loin

Depuis la publication du DB 2013 plusieurs ateliers ont été organisés en vue d'optimiser l'exploitation des signaux émis par ce document, dans l'objectif plus général de consolider la relance économique. Les autorités togolaises gardent à l'esprit que cette démarche ne payera que si elle est inscrite dans une logique de constance. Il est question de poursuivre la progression suivant une courbe ascendante; ce qui ne saurait s'accommoder des "incidents de parcours" tel que le repli –fût-il d'un seul rang– observé sur le DB précédent. ■ FK

Position du pays dans les cinq derniers classements DB



"Exploiter les signaux émis par le rapport DB dans l'objectif plus général de la relance de l'économie"

Y A-T-IL UN LIEN ENTRE L'ART ET LE POUVOIR POLITIQUE ?

RENCONTRE

Les réponses en sons et couleurs de

Jimi HOPE,

artiste togolais aux mille facettes

De l'art au palais ! A la nouvelle Présidence, ce mur recouvert d'une fresque signée Jimi Hope est de toute beauté.

Photo Tamassi

L'homme est tout en facettes. Ce qui frappe au prime abord, c'est un contact d'un genre unique. Contact empreint d'une grande humanité et qui se révèle sans attendre comme le premier pas d'un riche voyage qui commence sur sa terre natale et qui ne cesse de l'y ramener avant de révéler que sa destination n'est autre que cette même terre; formant un cercle qui se trouva bien rempli à la fin de l'entrevue avec Jimi Hope.

Au commencement est l'amour de la patrie

Lorsqu'on entre chez l'artiste, on n'échappe pas à une explosion de couleurs : fresques, toiles signées, ébauches occupent presque tout l'espace. Je lui fais remarquer que la plupart de ses compatriotes ne voient en Jimi Hope que le musicien -talentueux ou illuminé selon les goûts-. Il embraye tout de suite sur le sujet : il aime autant sa musique que sa peinture car pour lui ce sont deux modes d'expression du même ressenti. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, (avec lui nous n'en avons d'ailleurs pas fini avec les

paradoxes) il a beaucoup souffert de ce que son art pictural ne suscite pas ici un engouement semblable à celui que déclenchent ses créations musicales. Il insiste. Pour lui, l'un ne va pas sans l'autre et pour bien appréhender sa personnalité il faut y intégrer ces deux dimensions à parts égales. C'est même la raison pour laquelle il fut parfois tenté de s'en aller faire reconnaître l'ensemble de ses talents sous des cieux moins hermétiques. Mais, profondément amoureux de son Togo natal, il fut toujours incapable de couper le lien ombilical. «C'est ici que ça a commencé. Tout ce qui m'a nourri et construit est ici, même si mes influences sont

diverses. Il faut toujours que le nom de ce pays soit collé à tout ce que je suis amené à produire». Le voyage se poursuit. Intense. Confinant parfois à la frénésie. Nous allons et venons. Les chaises qu'il a fait apporter à mon arrivée n'auront pas servi, en définitive. Il est comme cela Jimi Hope, toujours en mouvement. C'est qu'il a une obsession : durant toute sa vie, aurait-il été utile «au moins un peu» à son pays ? Mais, franchement, comment passe-t-on des tableaux peints à la lame de rasoir, et des accords de guitare acoustique à la construction du Togo ?

Voici selon Jimi, la dialectique simplifiée de l'interaction art et pouvoir politique : «C'est toujours

par amour qu'on décide, comme moi, de rester. Et c'est lorsque les personnes investies d'une parcelle de pouvoir en viennent à aimer tes œuvres que tu peux pleinement jouer ton rôle d'objecteur de consciences, car quand quelqu'un aime ce que tu fais, il prête l'oreille à ce que tu dis».

Et Jimi rêve sans cesse

En attendant d'avoir l'oreille attentive des autorités de son pays, Jimi continue d'entretenir et de chérir ses rêves de grandeur : «Nous sommes un petit pays qui fera de grandes choses si toutes les mains de ses filles et fils y concourent». Lui, le maître toujours entouré de jeunes disciples –et qui fut lui-même jeune il y a bien longtemps– pense que le nœud du problème réside dans la prise en charge de cette frange de la société, pour en faire des citoyens conscients, responsables, autonomes.

Il en connaît un rayon sur les défis auxquels la jeunesse togolaise fait face aujourd'hui. Il a formé des fournées de peintres et de musiciens. Il les a observés en butte aux difficultés qui sont le lot de cette couche sociale. Il s'exprime avec passion. «La jeunesse a besoin d'être recentrée sur la valeur du travail. Malheureusement mes jeunes frères se laissent de plus en plus souvent tenter par des raccourcis. Mais ça ne marche pas. Au départ de la vie je n'avais pas toutes les chances non plus. Si j'avais attendu que l'Etat vienne combler tous les déficits et me donner le pain quotidien je n'en serais pas là. Il faut travailler sans relâche. Les dirigeants politiques



«Nous sommes un petit pays qui fera de grandes choses si toutes les mains de ses filles et fils y concourent» dit Jimi Hope. Ses mains à lui peignent, dessinent, sculptent...

ne sont pas ceux qui vont créer la richesse d'un pays. Eux ils doivent simplement aiguiller toute cette énergie en choisissant les cadres et les moyens les plus adéquats».

A son avis, la question du choix de moyens est essentielle. Il faut voir grand. Lorsqu'avec le concours de tous, la jeunesse togolaise sera dotée des bons outils et mise sur les rails, notre pays sera comme un rouleau compresseur dont plus rien ne pourra entraver le développement.

Il continue. «Personne n'a le

droit d'abandonner.

Que la jeunesse garde sa liberté de rêver et de se projeter dans un avenir actif et heureux. Que les politiques continuent d'agir et de chercher des solutions malgré les difficultés. Que les artistes ne cessent de délivrer aux uns et aux autres des messages qui adoucissent aujourd'hui parce qu'ils montrent la voie d'un demain meilleur». Il ferme les yeux : «Il faut que ça marche, nous devons tout faire pour que ça marche» sur des notes de guitare acoustique. Il rêve encore et encore. On s'y



Photo Fiadogbe Sena

perdrait. Lui, non. Il tient le fil conducteur. Il l'exhibe lorsque sa sensibilité d'artiste l'avertit que son interlocuteur pourrait s'égarer dans ces dédales. C'est la vision (avec grand V) qui vient mettre de l'ordre dans toutes ces constructions.

L'artiste comme le politique sont habités d'une Vision

Jimi évoque l'art abstrait. Il désigne une œuvre tout en couleurs et en formes. Je trouve

l'ensemble assez harmonieux, sans plus. «Vois-tu, c'est comme une toile peinte dans ce style. Moi qui l'ai créée je sais ce qu'elle représente, j'en connais tous les contours et tous les détails. Mais si je veux que l'œuvre soit bien perçue du plus grand nombre, il me faut ouvrir des passerelles». Il peint tout en parlant.

Quelques traits et couleurs plus tard, l'œuvre prend une forme plus accessible car on peut désormais y distinguer des formes humaines, des oiseaux, etc...

Il dit que l'exercice des responsabilités politiques est en cela voisin de son art. Au sommet de l'Etat il y a une vision qui est de l'ordre de l'idéal (normal, le dirigeant qui aime son peuple désire le mener vers ce qu'il y a de meilleur). Mais cette vision ne sert le peuple que lorsque celui qui la porte réussit à la traduire en résultats concrets qui se ressentent dans la vie quotidienne des citoyens. La passerelle entre la vision et sa concrétisation ce sont les actes de tous les jours des dirigeants. Parfois, il faut des traits de pinceaux supplémentaires : la main tendue. Tout est dans l'utilisation experte du compromis. Parce que l'homme politique a besoin que ses projets fassent l'objet d'une appropriation, comme l'artiste reste isolé tant qu'il n'a pas consenti à ramener sa création à un niveau de compréhension largement partagé.

Jimi rapproche la difficulté de gouverner de celle d'être un artiste épanoui : il est question de juste dosage, d'équilibre, d'action cohérente progressant méthodiquement vers le bien-être

général. Le politique, tout comme l'artiste sont «habités» de leur vision. Le défi est de la traduire en résultat palpable pour l'un, en un tableau expressif pour l'autre.

Probablement est-ce en raison de cette proximité que l'artiste dit percevoir déjà les signes d'une amélioration de la gouvernance de son pays. «Mais tout le monde ne dira jamais que ça va. C'est comme ça. C'est un sacerdoce qui n'appelle pas de reconnaissance. Il faut simplement rester fidèle à sa vision en toutes choses».

Dans la lignée des incompris, il mentionne Van Gogh : «De son vivant il n'a vendu qu'une toile !» «En général, c'est toujours après que les gens se rendent compte de la justesse de telle ou telle inspiration ou décision. Pour l'artiste, ça va encore parce qu'après sa mort ses œuvres prennent de la valeur. Le politique n'a pas le loisir d'attendre cet état de compréhension. Il doit continuer d'agir même dans la mêlée».

«Où vit le roi vit l'artiste»

Selon Jimi Hope l'art pour l'art est dépassé. «Pour être belle, ton œuvre doit dire quelque chose sur la société dans laquelle tu vis». Il achève une toile commencée sous mes yeux. Puis enchaine : «Conduire les hommes n'est pas chose facile. C'est pour cela que lorsque le dirigeant sort des couloirs de la politique pure et dure, il doit pouvoir déboucher sur un peu plus de légèreté, de sons, de couleurs. Cela ne fait pas de l'artiste un saltimbanque de cour ou un simple amuseur. Au contraire, ses



...et composent une musique fort inspirée.

Photo Fiadogbe Sena

messages s'impriment dans l'état de conscience général tout en représentant des balises pour les personnes investies d'autorité».

«L'artiste et le politique font la même chose, je crois». Et il explique que si le but de l'action politique est de conduire les hommes vers un certain idéal, le travail artistique de son côté reproduit dans l'instant cette vision de la société à laquelle tous aspirent.

Non soumis aux pesanteurs

temporelles d'une part et un peu plus au contact du vécu d'autre part, l'art produit un effet adoucissant du quotidien parfois rude de l'homme politique tout en le renseignant sur l'état de la société.

Pour Jimi Hope, c'est maintenant que le Togo va prendre son envol. «Même les volcans les plus actifs finissent par s'arrêter de détruire». Il pense que les temps passés furent difficiles mais que l'incompréhension ne

va plus prévaloir au Togo au point d'entraîner le pays à reculer.

Il conclut «Il faut que ça marche. Nous n'avons pas d'autre choix».

Quand on a dit cela, on a tout dit. Ou presque. Mais on parlera encore et encore d'espoir. Jimi Hope y tient. Pour cette chère terre togolaise. ■ FK



KOUTAMMAKOU OU LE PAYS DES BATAMMARIBA : Une richesse universelle à travers son paysage, son peuple et sa culture

Les Batammariba sont un peuple originaire du Togo dont les remarquables maisons à tourelles en terre sont devenues un véritable symbole pour le pays. Le Koutammakou, classé au Patrimoine mondial de l'Unesco, depuis juin 2004, est situé en pays Tamberma (nord-est du Togo et s'étendant par-delà la frontière jusqu'au Bénin), dans la préfecture de la Kéran.

Le site Koutammakou est un véritable paysage dans lequel nature et culture sont étroitement liées. Le paysage culturel de 50 000 hectares qui s'étend là, doit son aspect remarquable à ses Takienta, ces maisons à tourelles, véritable reflet de la structure sociale, ainsi qu'à ses terres agricoles et à ses épaisses forêts.

La plupart des édifices possèdent deux étages, dotés d'un grenier caractérisé par une forme quasi-sphérique surmontant une base cylindrique. Certains bâtiments encore possèdent des toits plats, quand d'autres sont surmontés de toits de chaume coniques. Les maisons sont regroupées en villages qui comprennent également des espaces cérémoniels, des sources, des rochers et des sites réservés aux cérémonies d'initiation.



Le Président de la République est entouré dans l'exercice de ses hautes fonctions de collaborateurs. Ceux-ci l'accompagnent dans la mise en œuvre de sa vision pour le pays. Chacun y a sa place, du plus modeste au plus haut placé dans la hiérarchie. La présidence est de ce fait une grande machine administrative, politique et aussi technique au sein de laquelle se côtoient tous les profils, toutes les compétences. Dans la rubrique Visages, nous nous évertuerons, à chaque numéro, à vous livrer un pan de l'âme des Palais à travers des portraits. Portraits de ceux qui arrivent, de ceux qui partent ou qui reviennent.

Monsieur Tevi-Bénissan Daté Patrick Secrétaire général de la Présidence de la République



Photo Edjeou

« Ce pays avance, il est en train de faire de grands pas sous la houlette du Président de la République »

Par décret présidentiel daté du 30 juillet 2012, Monsieur **Tevi-Bénissan Daté Patrick** s'est vu confier le poste de **Secrétaire général de la Présidence de la République.**

Agé de 52 ans, le nouveau Secrétaire général a passé son enfance à Lomé avant de quitter à 16 ans le Togo pour la France où il a poursuivi ses études au Lycée Jean Perin Lambersart, puis à l'École Sainte-Geneviève à Versailles pour intégrer ensuite l'École nationale Supérieure des Mines de Paris,

l'une des plus prestigieuses écoles d'ingénieur de France. Il en sort nanti d'un diplôme d'ingénieur des Mines. Quelques années plus tard, il ira renforcer son cursus universitaire en 1994 par l'obtention d'un MBA à Northwestern University près de Chicago aux Etats-Unis.

Très attaché à sa patrie, monsieur Tevi-Benissan n'a jamais coupé les ponts avec son pays. Ingénieur des mines et nanti d'un diplôme supérieur de MBA, il a travaillé dans différents secteurs économiques et financiers pendant 18 ans notamment dans le secteur de la banque d'affaires qui offre des financements de toutes sortes tout en restant basé à Londres, ce qui lui a permis de devenir parfaitement bilingue français-anglais. Mais, face à la crise

économique que traversait l'Europe, il a jugé bon de regagner son pays avec pour objectif initial de s'installer comme consultant indépendant.

C'est ainsi qu'il répond à l'appel du Chef de l'Etat qui lui offre l'opportunité de participer aux travaux du Conseil présidentiel pour l'investissement au Togo, une confiance renforcée par «l'honneur» d'être nommé Secrétaire général de la Présidence de la République.

«Mes fonctions m'amènent à dire que le Togo fait face à de nombreux défis et a de nombreux chantiers à réaliser. Je suis convaincu qu'avec l'aide du Président de la République en tant que guide tout pourra être fait. Il permet à chaque togolais de contribuer à la réalisation de ces

vastes chantiers pour donner du travail aux jeunes notamment dans le cadre du projet de Corridor de développement. Ce pays avance, il est entrain de faire de grands pas sous la houlette du Président de la République. Je suis très fier de faire partie de ce processus qui est lancé» a indiqué M. Tevi-Benissan.

Le Secrétaire général assure notamment la continuité de l'action administrative et est à cet effet chargé d'instruire les affaires, de les suivre et d'en surveiller la bonne marche. ■ AM



De Chef d'Etat-major de l'Armée de terre, le colonel Balli Wiyao est désormais promu Chef d'Etat-major particulier du Président de la République par décret en date du 31 octobre 2012.

Colonel Balli Wiyao

Chef d'Etat-major particulier du Président de la République

Né le 25 août 1955, le nouveau Chef d'Etat-major particulier a entamé la carrière militaire en 1979 après ses études primaires et secondaires à Niamtougou, Kara et Sokode et universitaires à Lomé.

Aussitôt engagé dans l'armée, il est admis à l'Ecole des Forces Armées de Bouaké pour suivre le cours d'officier de 1979 à 1981. Pour renforcer ses aptitudes au métier des armes, le colonel Balli poursuivra sa formation militaire avec des stages toutes armes en République de Corée et le cours d'application à l'Ecole d'application de l'arme blindée cavalerie (EAABC) en France.

De 2000 à 2001, il est admis

à l'université nationale de défense de Pékin en Chine.

Il a assumé les fonctions d'aide de camp du Président de la République et de chef de corps de certaines unités de l'armée de terre notamment la Force d'intervention rapide (FIR) et le Régiment commando de la garde présidentielle (RCGP).

Sa vie professionnelle remarquable n'a pas laissé indifférentes les plus hautes autorités qui l'ont décoré pour tous les services rendus à la nation togolaise. Ainsi, il a été élevé successivement à la dignité de chevalier de l'Ordre du Mono, officier de l'Ordre National du Mérite et commandeur de l'Ordre du Mono. ➡

C'est donc à un officier de valeur, d'un tempérament calme, et auréolé d'une expérience militaire incontestable que le Président de la République a fait appel pour assumer

les charges de Chef d'Etat-major particulier.

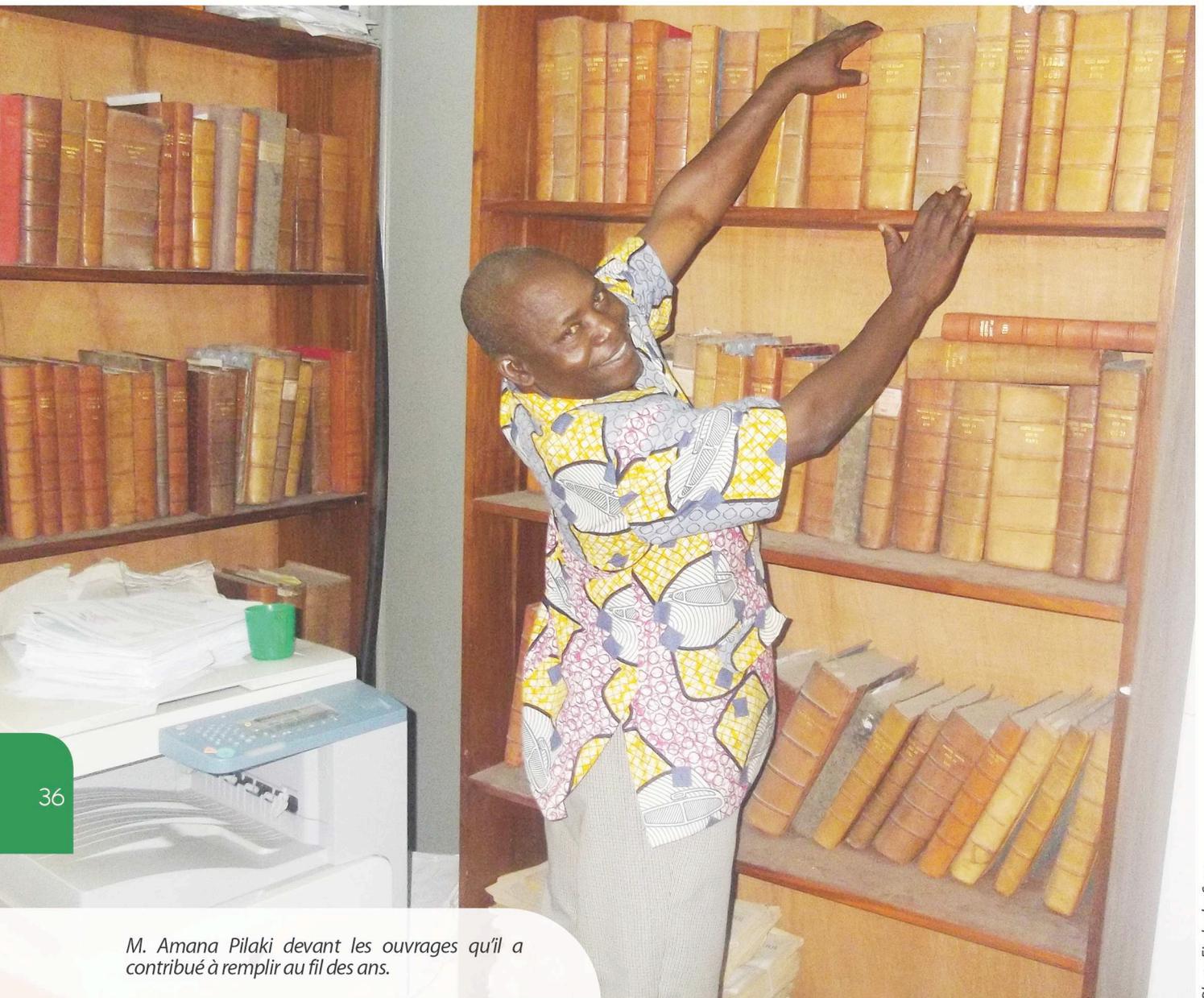
L'Etat-major particulier joue essentiellement le rôle de conseiller à la défense du Président de la République et

assiste le Directeur de cabinet du Chef de l'Etat dans la coordination des activités liées à la défense nationale. ■ AM

JOURNAL OFFICIEL

Le départ d'un pionnier

A partir du 1^{er} janvier 2013, le sourire de M. Amana Pilaki Tchéouwéyi n'illuminera plus au quotidien les couloirs du service du Journal Officiel de la République Togolaise (JO). Celui qui assume depuis 2004 la charge de chef du bureau JO est admis à faire valoir ses droits à la retraite. Occasion de lever un coin de voile sur la vie de ce service-clé du palais.



M. Amana Pilaki devant les ouvrages qu'il a contribué à remplir au fil des ans.

Relevant du Secrétariat général de la Présidence de la République, le bureau du Journal Officiel assure la publication des actes législatifs et réglementaires. Il est aujourd'hui animé par 11 agents.

Pour assurer les parutions bimensuelles du JO (le 1^{er} et le 16) le personnel passe le plus clair de son temps de travail les yeux rivés sur des écrans d'ordinateurs, qui occupé à la saisie des derniers textes reçus, qui parcourant les documents saisis à la recherche de la moindre "coquille". Il faut être de la génération du doyen Amana pour savoir qu'il n'en a pas toujours été ainsi.

En 1983, lorsque le jeune homme entre au palais après ses études secondaires, il est pris en main par ses prédécesseurs. Il en cite quelques-uns de mémoire : Toussa Komlan, Awuitor Kokou. Ceux-ci lui apprendront les rudiments du métier et lui transmettront volontiers les ficelles.

Mais pour commencer, il sera préposé à la lecture des actes du JO. Ce n'est pas une mince affaire. Il faut habituer les yeux à parcourir des pages entières recouvertes de l'écriture caractéristique de la bonne vieille machine à écrire. Elle en a fait de la résistance celle-là! M. Amana a encore en mémoire le tac-tac qui résonnait presque en permanence à l'époque où les dactylographes du service noir-cissaient fébrilement les

feuilles du numéro à paraître -la tenue des délais a toujours été de rigueur-.

Les années ont passé. A force de détermination et de dévouement M. Amana a beaucoup progressé dans le métier.

En 29 années, les choses ont aussi changé au JO du palais. M. Amana a gravi les échelons jusqu'au sommet. Il fut le témoin privilégié des petites et grandes transformations. Il tient à évoquer une mutation en particulier : depuis 2010, le tac-tac des machines n'emplit plus les couloirs du JO. C'est que dans l'intervalle le progrès s'est invité au palais. L'informatisation des services inaugure l'ère de journées de travail bien plus silencieuses.

Heureusement, les changements technologiques n'ont pas eu pour seul avantage la réduction du bruit. Avec l'ordinateur -qui obligea M. Amana et ses collègues à se recycler-, le travail a gagné en qualité. Le traitement de texte a révolutionné les habitudes et largement raccourci les temps de relecture et de correction. De plus, les fichiers sont mieux conservés dans la mémoire électronique.

Toujours en cette année 2010, à la faveur du Programme national de modernisation de la justice, l'essentiel des actes du JO fut numérisé. Désormais le site www.legitogo.gouv.tg donne

un accès direct à la version intégrale de 10.765 textes de portée générale parus au Journal officiel entre le 1^{er} octobre 1920 et le 1^{er} septembre 2011.

M. Amana émet le vœu de voir la numérisation du JO se poursuivre. Il peut être tranquille : c'est chose prévue.

A l'orée de sa retraite, M. Amana, le "Monsieur Sourire" du palais dont la fidélité à son premier service d'affectation fut exemplaire puisqu'il y fera toute sa carrière exhorte les jeunes qui viennent à se rendre disponibles en vue de pouvoir répondre à toutes les sollicitations de la tâche. Il voudrait qu'ainsi le JO, jusqu'ici peu connu du public, projette une bonne image soutenue par le dévouement de ses agents.

M. Amana a commencé jeune. Il se retire -encore jeune à 55 ans- après une trentaine d'années de bons et loyaux services. La relève ne manquera pas d'en appeler à sa riche expérience puisqu'il n'a de cesse d'assurer à qui veut l'entendre qu'il demeure disponible pour transmettre ce qui peut encore l'être. A la faveur des innovations technologiques, cette période charnière dont M. Amana fut un des acteurs doit bientôt déboucher sur l'ère du tout-informatisé, et la mémoire institutionnelle n'en sera que plus riche. ■ FK



Echanges de vœux entre M. Patrick Spirlet, chef de délégation de l'Union européenne au Togo, vice-doyen du corps diplomatique, et SEM. Faure Gnassingbé.

Photo Louis Vincen

Le corps diplomatique ouvre la saison des vœux

Pour la présentation des vœux au Président de la République, la tradition a été respectée cette année, avec une innovation majeure. C'est le corps diplomatique qui a en effet donné le ton le 19 décembre 2012 dans la salle Rotonde du nouveau Palais présidentiel. L'ambassadeur de l'Union européenne au Togo et vice-doyen du corps diplomatique, **M. Patrick Spirlet a tenu à cette occasion un discours de sincérité vis-à-vis du Togo.**

Discours de sincérité, qui reconnaît les progrès

importants enregistrés par le Togo au cours de l'année écoulée dans le domaine politique, économique et social. Discours de franchise aussi, puisqu'il n'a pas passé sous silence les attentes des partenaires du Togo relatives notamment à la mise en œuvre des recommandations de la Commission Vérité Justice et Réconciliation et à la tenue des prochaines élections législatives et locales.

En retour, le Président de la République, Son Excellence M. Faure Essozimna Gnassingbé a

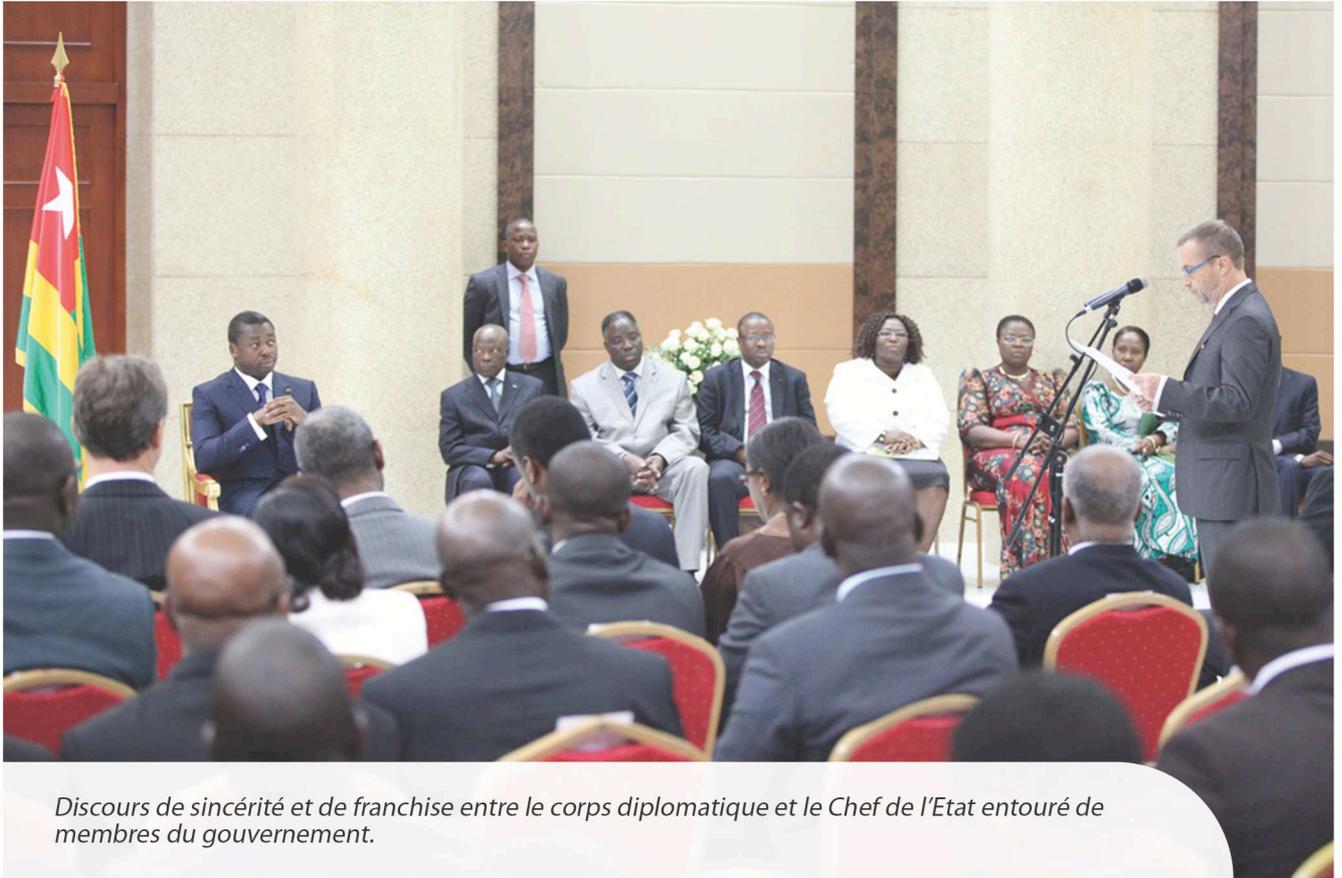


Photo Louis Vincent

Discours de sincérité et de franchise entre le corps diplomatique et le Chef de l'Etat entouré de membres du gouvernement.



Photos Onouadjé

accordé la primauté au corps diplomatique en annonçant des décisions importantes. Un Haut commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale sera créé. Il s'appuiera sur un Fonds spécial de réparation et de réhabilitation des victimes qui sera également mis en place. Autre annonce phare, l'Assemblée nationale sera saisie d'un projet de loi pour l'instauration de la parité hommes/femmes dans l'accès aux fonctions électives.

Mais au-delà des annonces, la réponse du Chef de l'Etat aux vœux du corps diplomatique véhicule une certaine vision du monde, qui tient compte des enjeux du 21^e siècle.

Compte tenu de leur importance, les deux allocutions sont intégralement restituées dans les pages qui suivent, à toutes fins utiles. ■ EP

Intervention de M. Patrick SPIRLET, Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union européenne



«..les conditions économiques au Togo sont restées favorables en 2012 avec un taux de croissance estimé à 5%»

Photo Louis Vincent

Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat,

Monsieur le Premier Ministre,

J'ai l'honneur, à l'approche de la nouvelle année, de m'adresser à vous au nom de l'ensemble du Corps diplomatique, en cette circonstance solennelle.

Excellence, Monsieur le Président de la République,

Au moment où se termine une année riche en événements dans le monde, dans notre région et au Togo et à l'approche d'une nouvelle année au cours de laquelle de nombreux défis attendent nos pays, permettez-moi de résumer, pour autant qu'il se peut, les expériences vécues ensemble et les attentes pour le proche avenir.

Si, l'année passée, mon prédécesseur à cette tribune avait parlé de la grande crise économique et financière internationale qui n'avait épargné personne dans le monde, je ne peux malheureusement pas dire qu'elle est définitivement derrière nous avec ses impacts négatifs surtout pour les franges les plus pauvres de nos nations.

Je ne puis néanmoins espérer que les quelques signes positifs qui apparaissent annoncent une véritable sortie de crise pour toutes nos nations.

Face aux autres crises politiques et sécuritaires, le Togo n'est pas resté un simple observateur. Il a conduit une diplomatie active et participé à la conduite des affaires du monde en tant que pays membre non-permanent du Conseil de sécurité des Nations unies dont il a d'ailleurs assuré la Présidence face à des crises internationales de très grande envergure telles que celle de la Syrie ou encore, du Mali et de la Guinée Bissau. Il continue également à y mener des efforts diplomatiques importants visant,

entre autres, à combattre la croissance des trafics illégaux, le crime organisé et la piraterie, en particulier dans le Golfe de Guinée. Vous avez également, monsieur le Président, présidé l'UEMOA et accueilli dans ce cadre au Togo vos pairs, chefs d'Etat de la région.

La crise malienne, en particulier, par les risques qu'elle comporte pour toute la région, nous interpelle tous et nous ne pouvons que vous encourager ainsi que la CEDEAO à poursuivre vos efforts pour que ce pays frère du Togo puisse retrouver son intégrité territoriale et prendre en charge ses populations dans l'esprit de tolérance qui a toujours prévalu dans cette région.

Monsieur le Président de la République, Chers Collègues,

Cette année qui se termine a été aussi riche en événements sur le sol togolais, ce qui a indubitablement occupé les journées des observateurs diplomatiques et partenaires du Togo que nous sommes.

Au plan des efforts entrepris par le gouvernement pour le développement du pays, accompagnés par les partenaires du Togo, l'année 2012 a enregistré un exercice inclusif de planification du développement débouchant, après une évaluation du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et le forum économique de mars 2012, en un nouveau document de stratégie de développement, la stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE), couvrant la période 2013 - 2017. Ce document reprend les futurs défis de développement du Togo et propose une approche qui concilie la nécessité d'une croissance économique soutenue avec la répartition équitable et inclusive de ses bénéfices et ce, notamment, en faveur des jeunes. Il ne reste qu'à y adjoindre un plan d'actions prioritaires réaliste et en ligne avec les efforts de réforme initiés par le gouvernement.

Malgré la crise internationale, les conditions économiques au Togo sont restées favorables en 2012 avec un taux de croissance estimé à 5%, une inflation contenue et une capacité de recouvrement supérieur aux prévisions. Le Togo a progressé dans le classement "Doing Business 2013" et des investissements étrangers importants se sont réalisés. Des réformes institutionnelles importantes ont été lancées, comme la création de

l'Office togolais des recettes, la création d'un Holding d'Etat pour la promotion des investissements publics-privés, les décrets pour la définition des missions, organisation et fonctionnement plus efficaces et modernes des ministères. Il nous paraît important de poursuivre et accélérer les efforts entamés depuis 2010 pour l'amélioration du cycle budgétaire et de continuer à faire preuve de rigueur dans la gestion budgétaire pour que ces efforts de réformes aient un plus fort impact en termes de développement, stabilité macroéconomique, résilience aux chocs extérieurs et réduction de la pauvreté.

Je n'aurai pas le temps d'aborder tous les importants chantiers de réforme pour le développement en cours et à venir. Je pense ici, entre autres, aux statistiques pour le pilotage de l'économie ou encore la publication du premier rapport IITE pour l'amélioration de la transparence dans un secteur extractif en pleine évolution, phosphates, marbre, fer, manganèse, clinker et espérons aussi bientôt pétrole. Les efforts entrepris pas le Togo dans le cadre de cette initiative pour une meilleure comptabilisation des recettes perçues, une

transparence dans leur utilisation et des informations budgétaires et un cadre juridique idoine à la lutte contre la corruption accrue nous semblent demeurer des éléments clés pour la consolidation de ces efforts de réformes.

Comment ne pas rappeler cependant les grands chantiers d'infrastructure, certains mis en œuvre, d'autres en cours ou à venir: routes, travaux au port autonome de Lomé, aménagements urbains. La circulation à Lomé s'est améliorée malgré l'accroissement du nombre de véhicules, les inondations du passé ne se sont plus reproduites et l'approvisionnement en énergie a été amélioré. Certes, beaucoup reste à faire dans ce domaine mais les perspectives sont encourageantes.

Monsieur le Président de la République,

Le développement d'un Etat, surtout pour un pays ayant vécu un passé aussi difficile et douloureux, ne peut se concrétiser durablement sans que les réformes économiques et financières soient accompagnées d'autres réformes, permettant le renforcement constant de la démocratie, de la justice,



"Nous sommes engagés à vous accompagner en tant que partenaires du Togo"

Photo Onouadjé



"Le développement d'un Etat [...] ne peut se concrétiser durablement sans que les réformes économiques et financières soient accompagnées d'autres réformes, permettant le renforcement constant de la démocratie, de la justice, des droits fondamentaux et des libertés, bases de la réconciliation nationale."

des droits fondamentaux et des libertés, bases de la réconciliation nationale. A ce niveau, le fait le plus marquant de l'année a sans doute été la remise et la publication du premier volume du rapport de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation. Ce rapport et ses recommandations, dont celle de rédaction d'un livre blanc, nous semblent définir un fil conducteur de réalisations et d'avancées concrètes pour les années à venir. La réconciliation au Togo doit passer par ce travail de mémoire partagé.

Vous avez prononcé le 3 avril un discours important à la nation lors de la remise de ce rapport et je me permets d'en reprendre certains passages qui, au-delà de la demande symbolique de pardon aux victimes en votre nom et en celui de vos prédécesseurs, ont marqué votre engagement au dialogue et à la réconciliation.

Vous avez exprimé votre ferme conviction (je cite), "que le processus enclenché n'a de réelle chance d'atteindre l'objectif d'apaisement, de réconciliation et de paix que s'il s'accompagne de réformes institutionnelles et sécuritaires renforçant les garanties de non-répétition des violences, des atteintes aux droits de l'Homme du passé, à l'intégrité physique et à la dignité des personnes." Message que vous avez

renforcé avec l'annonce d'une poursuite plus active de la réforme de la justice en cours avec des moyens accrus et adéquats sur tous les plans pour qu'elle s'acquitte (je cite), "dans des délais raisonnables et dans l'impartialité et l'équité de ses multiples et complexes missions de résolution des litiges entre justiciables, de protection des droits et libertés des citoyens et de préservation de la sécurité et des biens et des personnes."

Vous avez en outre rappelé les valeurs fondamentales pour la réconciliation: le sens civique, l'absence de volonté de vengeance et de revanche, la tolérance, le respect mutuel et la concorde que vous avez liés à la réussite de la transformation politique, sociale et culturelle du pays pour l'enracinement d'une culture de paix et de dialogue.

Sur le plan des droits de l'homme, l'année 2012 a connu des avancées importantes dont, entre autres, l'adoption d'un code réformé de la personne et de la famille, la mise en place d'une nouvelle Commission Nationale des Droits de l'Homme, et la préparation d'un nouveau code pénal incorporant la pénalisation de la torture. Cette année a vu aussi l'émergence de dossiers qui nous ont tous interpellés, touchant entre autres, aux questions de conditions de déten-

tion et de traitement des prisonniers. Nous nous félicitons des engagements pris et des démarches entreprises pour pallier et prendre en compte ces questions essentielles et vous encourageons à poursuivre dans cette voie.

Monsieur le Président de la République,

L'année qui vient sera également celle d'élections législatives et locales, étapes fondamentales pour le processus de démocratisation du Togo. Nous avons pris note avec satisfaction de votre volonté d'en assurer toute la transparence et la crédibilité et nous espérons qu'elles puissent être mises en œuvre dans un cadre apaisé et inclusif. Elles constituent pour nous une étape essentielle de l'évolution politique du pays et d'émergence d'une nation togolaise réconciliée.

L'année qui vient est aussi celle de la consolidation progressive des réformes entamées sur le plan économique et social et dont les résultats sont attendus par les togolais qui pour une trop grande partie d'entre eux sont encore confrontés à la pauvreté. Nous sommes engagés à vous accompagner en tant que partenaires du Togo à faire face à cet enjeu essentiel pour vos populations.

C'est sur ces perspectives et ces valeurs de paix, de démocratie et de dignité humaine que nous tous ici présents partageons, que je souhaite terminer en vous présentant, au nom de l'ensemble du Corps diplomatique, à Vous, aux membres de votre famille, et, à travers vous, au peuple togolais tout entier, nos meilleurs vœux de bonne santé, de paix et de prospérité pour l'année nouvelle.

Je vous remercie.

REPONSE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE, SON EXCELLENCE
MONSIEUR FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE AUX VŒUX DU CORPS DIPLOMATIQUE



Photo Louis Vincent

«...je veillerai personnellement à ce que les avancées que vous avez vous-mêmes constatées en matière des droits de l'Homme se consolident et se poursuivent... »

Monsieur le Doyen du corps diplomatique, représenté pour la circonstance par l'Ambassadeur de l'Union européenne au Togo,

Monsieur le Nonce apostolique,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de missions diplomatiques,

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations internationales,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

La nouvelle année qui s'annonce à l'horizon, me donne la joie renouvelée, de retrouver en ces mêmes lieux, la famille diplomatique au grand complet. Je voudrais mettre à profit cet instant privilégié

pour vous témoigner à nouveau l'amitié sincère des togolais ainsi que ma reconnaissance pour l'attachement que vous avez pour le Togo.

Mes premiers mots seront des

mots de remerciement, adressés au Doyen du corps diplomatique, qui, en votre nom à tous, a su formuler à mon endroit et à l'endroit du peuple togolais, des vœux chaleureux et touchants,



Diplomates attentifs au discours réponse du Chef de l'Etat...

Photo Onouadjé

empreints de sagesse et d'amitié.

En retour, je forme pour vous-mêmes et vos familles, pour les Souverains, les Chefs d'Etat et les institutions que vous représentez au Togo, mes vœux sincères de santé, de paix et de prospérité.

Je souhaite que l'année 2013 nous donne à nouveau, l'occasion de resserrer davantage les liens forts qui nous unissent déjà, et qui se traduisent par l'écoute mutuelle, le sens du partage et de la solidarité, pour une coopération plus féconde et porteuse de progrès.

Les avancées que le Togo a enregistrées au cours de l'année écoulée dans les domaines politique, économique et social et que vous avez eu l'amabilité d'évoquer, me donnent l'occasion de vous exprimer à tous ma profonde gratitude. Ces progrès qui sont pour nous un réel motif d'encouragement, nous les devons aussi aux appuis multiformes que les partenaires que vous êtes, avez su nous apporter à divers niveaux. Je sais d'ores et déjà pouvoir compter sur votre con-

cours à tous, afin que l'année nouvelle nous donne l'occasion de consolider, d'élargir et de diversifier ces progrès.

Mesdames et messieurs les Ambassadeurs, Honorables invités,

L'année 2013 sera, comme vous le savez, une grande année électorale pour le Togo. Des élections législatives et locales se tiendront en effet dans les tout prochains mois et, comme toujours, nous travaillons à faire de ces échéances, un vrai rendez-vous démocratique, qui donne la possibilité à chaque citoyen togolais de s'exprimer librement et pleinement.

Nous avons, à cet effet, pris en compte les diverses recommandations constructives que certains parmi vous ont eu l'amitié de formuler, à l'issue des précédents scrutins, au même titre que les observateurs électoraux.

C'est d'ailleurs cette démarche qui nous fonde à considérer que les conditions sont réunies pour

que ces scrutins se tiennent, comme ce fut déjà le cas en 2007 et en 2010, dans le calme et la transparence et en conformité avec les pratiques et standards en cours dans les pays de tradition démocratique.

C'est mon souhait le plus vif que le succès de ces élections à venir, puisse permettre au Togo de franchir un nouveau cap dans son processus de développement économique et social.

Je souhaite vivement que ce succès que j'appelle de tous mes vœux, balise la voie pour la poursuite, dans un climat serein et apaisé des grandes réformes dont notre pays a besoin pour renforcer sa marche vers le progrès.

Un accent tout particulier sera mis à cet effet, en 2013, sur la consolidation de l'Etat de droit au Togo. Les divers mécanismes de suivi de la mise en œuvre des conventions internationales relatives à la protection des droits humains ont fait état de progrès

notables en ce qui concerne le Togo. Les divers mécanismes de suivi de la mise en œuvre des conventions internationales relatives à la protection des droits humains ont fait état de progrès notables en ce qui concerne le Togo. C'est un réel motif d'encouragement pour notre pays et une exhortation à poursuivre avec une énergie décuplée, les mutations profondes qui s'opèrent depuis quelques années au Togo.

La remise, le 3 avril 2012 du rapport de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation marque à cet égard un tournant historique dans la vie démocratique de notre jeune nation et dans le processus de réconciliation nationale.

Les conclusions et les recommandations pertinentes du rapport font l'objet d'une étude approfondie du gouvernement togolais qui ne ménagera aucun effort, après leur évaluation, pour les concrétiser.

A cet effet, il me plaît d'annoncer d'ores et déjà, la création du Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale chargé de la mise en œuvre progressive et intégrale de ces recommandations ainsi que la rédaction du livre blanc.

Je voudrais également saisir l'occasion qui m'est offerte ce jour, pour annoncer la création d'un Fonds spécial de réparation et de réhabilitation des victimes dans la loi de finances en cours d'adoption à l'Assemblée nationale, pour que le processus d'indemnisation intervienne dès l'année prochaine, sous la direction du Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale.

Au demeurant, je veillerai personnellement à ce que les avancées que vous avez vous-mêmes constatées en matière de droits de l'Homme se consolident et se

poursuivent à travers la nouvelle Commission des Droits de l'Homme qui vient d'être installée et à travers les réformes de la justice.

Nous avons, Mesdames et Messieurs, le devoir d'aller encore plus loin dans le processus de refondation de la société togolaise.

Dans cette optique, je donnerai des instructions au gouvernement afin qu'il soumette dans les meilleurs délais **un projet de loi à l'Assemblée nationale, instaurant la parité hommes/femmes pour l'accès aux fonctions électives.** Naturellement, si la Représentation nationale adhère à notre démarche, après un débat démocratique, nous aurons ainsi un nombre identique d'hommes et de femmes pour les candidatures aux prochaines élections législatives.

Monsieur le Doyen du corps diplomatique,
Mesdames et messieurs les



...et applaudissant les importantes annonces faites.

Le Corps diplomatique présentant ses vœux au Chef de l'Etat



Madame Khardiata Lo Ndiaye,
Représentante Résidente du PNUD.



Monsieur Joseph Weiss, Ambassadeur
d'Allemagne.

Ambassadeurs,
Chers amis du Togo,

A l'heure où nous prôtons sans cesse les vertus de l'intégration régionale, force est de constater qu'à l'orée de l'année 2013, le continent africain est encore en proie à des tensions identitaires qui dégénèrent bien souvent en conflits complexes et qui sont autant de défis à la sécurité collective internationale.

La situation tragique qui prévaut depuis plusieurs mois au Mali et plus largement dans la bande sahélo-sahélienne, fait craindre aujourd'hui, l'émergence progressive d'un arc terroriste, s'étendant de l'Afrique de l'ouest jusqu'à la corne de l'Afrique.

Si rien n'est fait pour enrayer cette dérive, nous continuerons à assister, comme dans un effet de domino, à une implosion successive d'Etats, qui poussera l'Afrique vers une nouvelle forme de balkanisation qui ne dit pas son nom. Nous prendrions ainsi une direction radicalement opposée à l'option que nous avons choisie de construire un vaste espace économique intégré et ouvert mais aussi sécurisé et stable.

Nous devons freiner cet engrenage, en misant sur la construction de grands en-

sembles homogènes sans lesquels, nos efforts d'intégration et de développement seront voués à l'échec. Faute de coordination, faute de cadres adéquats pour la mise en commun de nos ressources, nous serions bien démunis face aux grands défis contemporains, en particulier dans le domaine de la paix et la sécurité.

C'est pourquoi déjà au mois de février, mon pays avait tiré la sonnette d'alarme sur les menaces qui planaient sur toute la bande-sahélo-saharienne. Nos craintes se sont malheureusement muées en réalité.

Pour le Mali, je crois que nous comprenons l'urgence et nous voulons souligner l'urgence du déploiement d'une force.

Nous sommes aussi conscients et soucieux du fait que pour qu'un déploiement militaire soit efficace dans le nord du Mali, il faut absolument une stabilité politique à Bamako. En dépit des péripéties que nous avons constatées ces dernières semaines, nous avons bon espoir que le nouveau gouvernement saura créer un consensus autour de la conduite de la transition et le gouvernement malien avec l'appui du peuple malien saura engager une réflexion avec

les groupes armés qui acceptent le dialogue et, en cela, je voudrais saluer les efforts et les progrès du Médiateur et co-Médiateur, respectivement les présidents Blaise Compaoré et Goodluck Jonathan dans la médiation. Les groupes doivent accepter de déposer les armes et de discuter.

Naturellement, cela doit se faire dans le cadre du respect de la souveraineté et de l'intégrité du Mali, mais aussi dans le respect du caractère laïc et républicain de l'Etat malien. Donc, il est important qu'en face des groupes qui acceptent de discuter, nous ayons des interlocuteurs crédibles et je pense que les autorités maliennes en sont conscientes, de manière à **isoler les groupes terroristes par tous les moyens et dialoguer avec les autres.**

La résolution est importante et naturellement nous sommes pour la non-violence et pour la résolution pacifique du conflit. Nous avons besoin de montrer aux groupes terroristes que quand on se livre à des prises d'otages, à des actes criminels, le trafic de drogue, ce n'est pas seulement le Mali que vous avez en face, mais c'est aussi la sous-région et toute la communauté internationale. Pour cela, nous saluons les efforts qui sont



Madame Laura Carpini, Ambassadeur d'Italie.



Monsieur Nourhoum Assouma, Ambassadeur du Bénin.

faits par le Conseil de sécurité et nous souhaitons le vote rapide d'une résolution.

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Chers invités,

L'expérience a montré que les conflits prennent très souvent leurs racines dans la pauvreté et que la pauvreté en retour exacerbe et alimente les conflits. C'est pourquoi il me paraît essentiel de sortir de ce cercle vicieux, en poursuivant les efforts qui sont engagés pour donner plus de poids à la prévention dans les mécanismes de gestion des conflits.

Le Togo qui aura à nouveau, en mai 2013, le privilège de présider le Conseil de sécurité des Nations unies, considère que l'agenda pour la paix dans le monde doit reposer sur des stratégies qui misent en priorité sur le développement économique et social comme moyen de conjurer les tensions qui portent en elles les germes des conflits.

L'heure est sans doute venue de reconstruire un véritable agenda africain, adapté au 21^e siècle, ce siècle qui est à la fois plein de promesses mais aussi de défis nouveaux.

Une nouvelle génération afri-

caine est en train d'émerger sous nos yeux. Cette nouvelle génération est passionnée de justice.

Elle est compétente et veut tirer les leçons du passé pour mieux relever les défis d'aujourd'hui et ceux de demain. Elle veut s'affranchir des pesanteurs du passé.

Je note à cet égard qu'en 2013, notre organisation continentale, l'Union africaine aura exactement 50 ans. Cette organisation a connu des mutations importantes au fil des décennies.

Elle a d'abord porté avec succès nos rêves de liberté face à l'oppression coloniale.

L'Union africaine a su également franchir un cap important, en plaçant les valeurs démocratiques au cœur de son agenda institutionnel. Avec la nouvelle architecture qu'elle a mise en place pour la paix et la sécurité, notre organisation commune a gagné progressivement en maturité et en crédibilité.

L'Afrique enregistre aussi des progrès tangibles sur le plan économique. Ces résultats forts encourageants ne doivent cependant pas nous faire perdre de vue tout le chemin qu'il reste à parcourir. Le chantier de l'intégration reste encore largement ouvert et nos progrès futurs dépendront principalement

de notre capacité à engranger des succès majeurs dans ce domaine.

Pour relever ce défi, nous avons pour nous tout un demi-siècle d'histoire, riche en enseignements et dont les acquis devraient être valorisés pour accélérer le rythme de l'intégration africaine.

Mais une telle entreprise ne peut nous conduire vers le succès que si nous prenons en compte un autre trait dominant du 21^e siècle : la mondialisation.

En resserrant progressivement l'écart entre le nord et le sud, comme en atteste le nombre sans cesse croissant des pays émergents, la mondialisation a radicalement changé le monde en le rendant multipolaire. Mais, en abolissant les frontières, la mondialisation a également exacerbé les inégalités. C'est pourquoi il convient dès à présent de franchir une étape supplémentaire, en donnant un visage plus humain à la mondialisation.

Humaniser la mondialisation, c'est concevoir une croissance plus inclusive à l'échelon des Etats, des régions et de la planète. C'est aussi rénover les institutions internationales pour forger une nouvelle gouvernance économique mondiale, plus apte à valoriser les apports de chaque pays, qu'il soit riche ou pauvre, qu'il soit grand ou petit.



Photo Louis Vincent

S.E. Révérendissime Micheal August Blume,
Nonce apostolique au Togo.

Humaniser la mondialisation, c'est enfin favoriser l'émergence de nouveaux pôles de coopération internationale, plus diversifiés, en capitalisant notamment sur les acquis de la coopération nord-sud pour valoriser tout le potentiel de la coopération sud-sud. En tout état de cause, le Togo est plus que jamais déterminé à œuvrer à l'émergence de la nouvelle approche qui se met progressivement en place et qui est axée sur la nécessité d'aller au-delà des réponses fragmentées que nous avons coutume d'apporter face aux nouveaux défis auxquels le monde contemporain doit faire face.

Avec la résurgence des conflits

intra-étatiques, du crime organisé, de la criminalité transfrontalière, de l'intégrisme religieux, du terrorisme, avec l'aggravation de la pauvreté chronique et des risques liés aux changements climatiques, l'heure est sans doute venue d'intensifier les efforts pour faire pré valoir les solutions intégrées mais surtout centrées sur l'Homme.

La sécurité humaine dans toutes ses dimensions est aujourd'hui à mon sens le principal enjeu de la sécurité collective internationale.

C'est pourquoi à l'heure où des initiatives sont déjà prises pour façonner le monde au-delà de 2015, en s'appuyant sur la dyna-

mique enclenchée par les Objectifs du millénaire pour le développement, il me paraît essentiel de renouer avec les valeurs de la solidarité et d'entraide mutuelle, en créant les conditions nouvelles pour un dialogue plus fructueux sur le développement.

C'est ensemble que nous devons explorer les mécanismes innovants qui sont les plus à même d'inscrire dans la durée les efforts que nous déployons pour financer le développement.

Le Togo est, pour sa part, prêt à prendre une part active à ce dialogue avec tous ses partenaires traditionnels et aussi à nouer, sans a priori, de nouveaux types de partenariats avec les Etats et les institutions que vous représentez ici. C'est la voie obligée pour atteindre dans le respect mutuel et la solidarité, un monde de prospérité, d'équité, de liberté et de dignité.

Sur ce, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2013.

Vive la coopération internationale. Vive l'amitié entre les peuples.

Je vous remercie.



Photos Orouadjé

Monsieur Andrea Semadéni, Représentant de la
Confédération Suisse.Monsieur Chérif O. Diagne, Ambassadeur du
Sénégal.



LE MONUMENT DE L'INDEPENDANCE

«PEUPLE TOGOLAIS, PAR TA FOI, TON COURAGE ET TES SACRIFICES, LA NATION TOGOLAISE EST NÉE.»

Le monument est situé au centre de la place de l'indépendance. La flamme commémorative y est ranimée chaque année, à la veille de la célébration du 27 avril.

Le symbolisme de cette architecture traduit bien que c'est ensemble qu'hommes et femmes œuvrent à la construction de la nation.



COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Suite à la qualification, le dimanche 14 octobre 2012, de notre équipe nationale de football pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, prévue en janvier et février 2013 en Afrique du Sud, le Président de la République tient, au nom du peuple togolais, du gouvernement et en son nom personnel, à féliciter très chaleureusement les Eperviers et leur encadrement technique et administratif ainsi que la Fédération Togolaise de Football, pour cet exploit qui fait la fierté de toute la nation togolaise.

Le Chef de l'Etat saisit cette occasion pour rendre également hommage à tous ceux qui se sont mobilisés à tous les niveaux et dans toutes les régions de notre pays pour rendre possible cette victoire.

L'esprit d'union et de solidarité que les togolais ont manifesté en se mobilisant comme un seul homme derrière notre équipe nationale honore notre patrie, le Togo.

Le Président de la République souhaite vivement que cet élan patriotique soit cultivé et pérennisé afin que nous puissions accompagner les Eperviers vers des victoires encore plus éclatantes.

Le Chef de l'Etat réitère à l'équipe nationale et à son encadrement son soutien ferme et celui du peuple togolais, et présente d'ores et déjà aux Eperviers ses meilleurs vœux de réussite pour la CAN 2013.



LE STADE DE KEGUE, le nid des éperviers

Inauguré le 12 janvier 2000, le Stade de Kégué est un stade multifonctionnel, avec sa piste d'athlétisme.

Sa capacité d'accueil d'origine de 30.000 est ramenée à 25.000 places en 2009 pour répondre aux recommandations sécuritaires de la CAF et de la FIFA.

Au plan international, le stade de Kégué a notamment accueilli en mars 2007 la septième Coupe d'Afrique des nations des moins de 17 ans, organisée par le Togo. L'année suivante, la troisième édition du festival mondial de lutte traditionnelle s'y est déroulée, avec la participation de plus de 50 pays.

Outre les rencontres sportives, il accueille des événements culturels, notamment des concerts.



Carte postale de rêve que celle de l'embouchure d'Aného à 50 Km à l'est de Lomé, où le Lac Togo et l'océan Atlantique se donnent rendez-vous.
Les riverains pratiquent la pêche à la ligne ou au filet.